MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

Nom : MAGGIOLO

Prénom(s) : Paul Hartmann Edmond

Sexe : Homme

Date de naissance : 07-10-1846

Lieu de naissance : Meurthe-et-Moselle, Pont-à-Mousson

Date de décès : 08-01-1907

Lieu de décès : Alger [source Wikidata]

Profession(s)/Occupation(s) : officier

Grade(s) : officier de la Légion d'honneur

Autres distinctions reçues : médaille coloniale ; officier de l'ordre du Nichan Iftikhar

Cote(s) : LH//1685/12

Lieu de conservation du dossier : Archives nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine

Mention sur la réutilisation des métadonnées: La mise en ligne de ces documents respecte les dispositions du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation.Pour toute demande relative à vos droits en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de la Culture à l'adresse suivante :

https://www.culture.gouv.fr/Contact-protection-des-donnees-personnelles

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

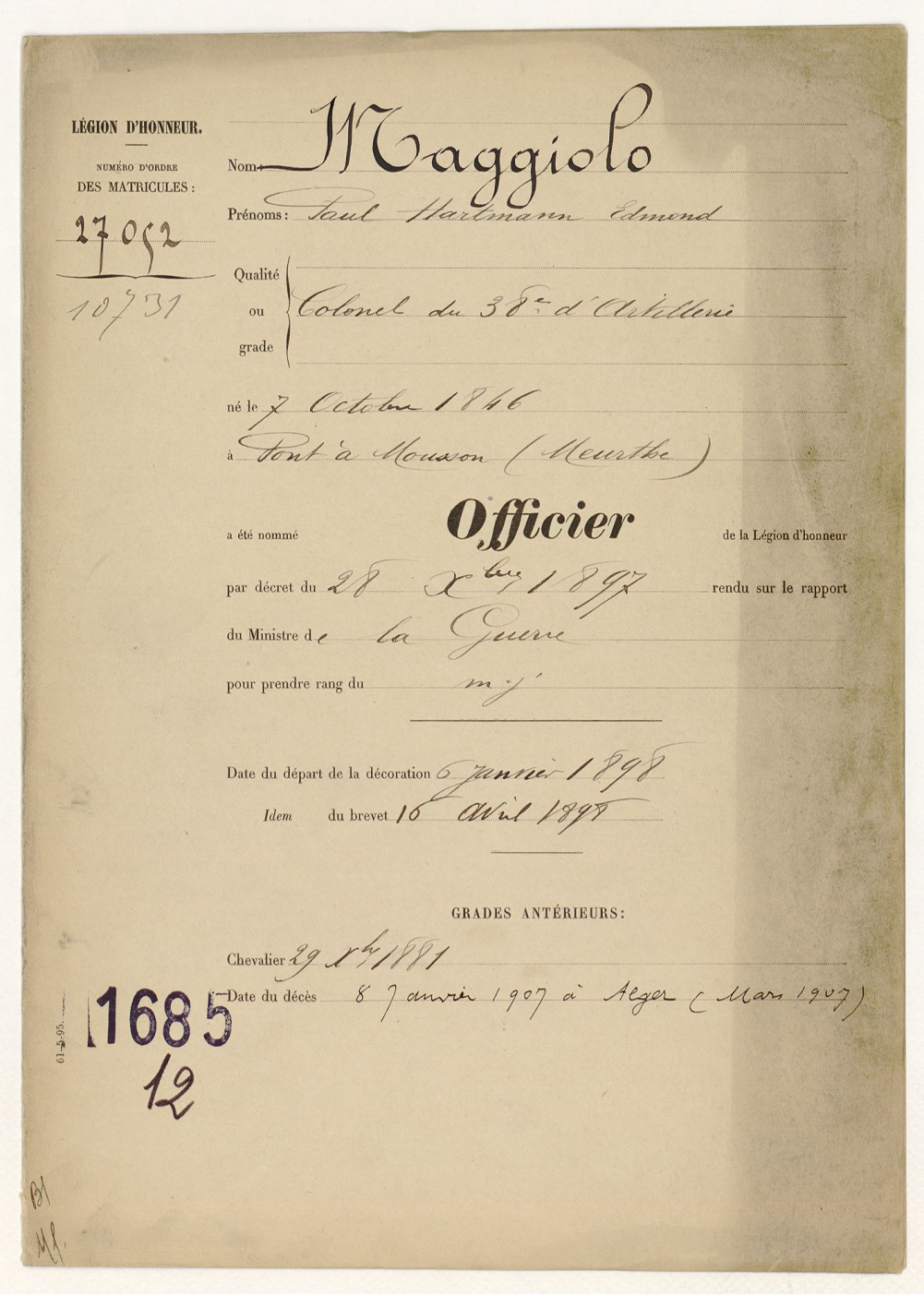

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO D'ORDRE DES MATRICULES : 27052 / 10731

Nom Maggiolo

Prénoms : Paul Hartmann Edmond

Qualité ou grade : Colonel du 38e d'Artillerie

né le 7 Octobre 1846

à Pont à Mousson (Meurthe)

a été nommé **Officier** de la Légion d'honneur

par décret du 28 Xbre 1897 rendu sur le rapport

du Ministre de la Guerre

pour prendre rang du m/j

Date du départ de la décoration 6 Janvier 1898

Idem du brevet 16 Avril 1898

GRADES ANTÉRIEURS :

Chevalier 29 Xbre 1891

Date du décès 8 Janvier 1907 à Alger (Mars 1907)

61-5-95.

1685
12

17e CORPS D'ARMÉE
e DIVISION
17e BRIGADE d'artie

10751
1re Doubs
1er Lgbe
12 juillet 02
12/1.269

CERTIFICAT DE CESSATION DE PAYEMENT

MODÈLE n° 7.
Circulaire du 15 juillet 1861.

AVIS DE MUTATION

Pour les Membres de la Légion d'honneur ou les Décorés de la Médaille militaire

Nous, soussignés, Membres du Conseil d'administration d(1)u 38e Régiment d'artillerie certifions que M.(2) Maggiolo Paul Hartmann Edmond né le 7 octobre 1846 à Pont-à-Mousson (meurthe) jouissant d'un traitement annuel de Cinq cents francs en qualité de(3) Officier a cessé d'être payé par nos soins à compter du(4) 1er Juin 1902

Le dernier payement qui lui a été fait étant celui du(5) 1er terme de 1902 il ne sera plus compris sur les états de payement du corps à partir de la date ci-dessus indiquée.

Nous certifions, en outre, qu'il(6) est passé à l'Etat-major de l'armée en qualité de Général de Brigade Commt l'artie du 7e Corps à Besançon et que nous lui avons remis son certificat d'inscription

Fait à Nîmes, le 23 Juin 1902.

Les Membres du Conseil d'administration,

L'Offr de Détail ; Le Trésorier ; Le Capitaine ; Le Major ; Le Colonel

[signatures]

Vu par nous, Sous-Intendant militaire,
Le 24 Juin 1902
[signature]

(1) Désignation du corps.

(2) Nom, prénoms, date et lieu de naissance d'après l'acte de naissance.

(3) Grade dans la Légion d'honneur ou décoré de la médaille militaire.

(4) 1er décembre ou 1er juin 18...

(5) 1er ou 2e terme de 18...

(6) Si le titulaire change de corps : « qu'il est passé au... en qualité de... et que nous avons adressé son certificat d'inscription à ce corps. »

S'il est libéré ou retraité : « qu'il a été libéré ou retraité, et qu'il a fixé sa résidence à..., et que nous lui avons remis son certificat d'inscription. » — (L'indication du domicile doit être rigoureusement inscrite.)

S'il est détaché, l'indication du lieu du détachement et constater la remise du certificat d'inscription.

Enfin, s'il est décédé, la date précise du décès.

Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri CHARLES-LAVAUZELLE. — T. 563.

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

M Maggiolo

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES DE LA LÉGION
D'HONNEUR.

N° Mle 27.052

RÉCÉPISSÉ DE BREVET.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu le brevet d'Officier de la Légion d'honneur de la Légion d'honneur, qui m'a été envoyé par le Grand Chancelier.

A Nîmes le 18 août 1896.

96-75-96

NOTA. Le présent récépissé doit être renvoyé, SANS DÉLAI, au Grand Chancelier, après avoir été rempli et signé.

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

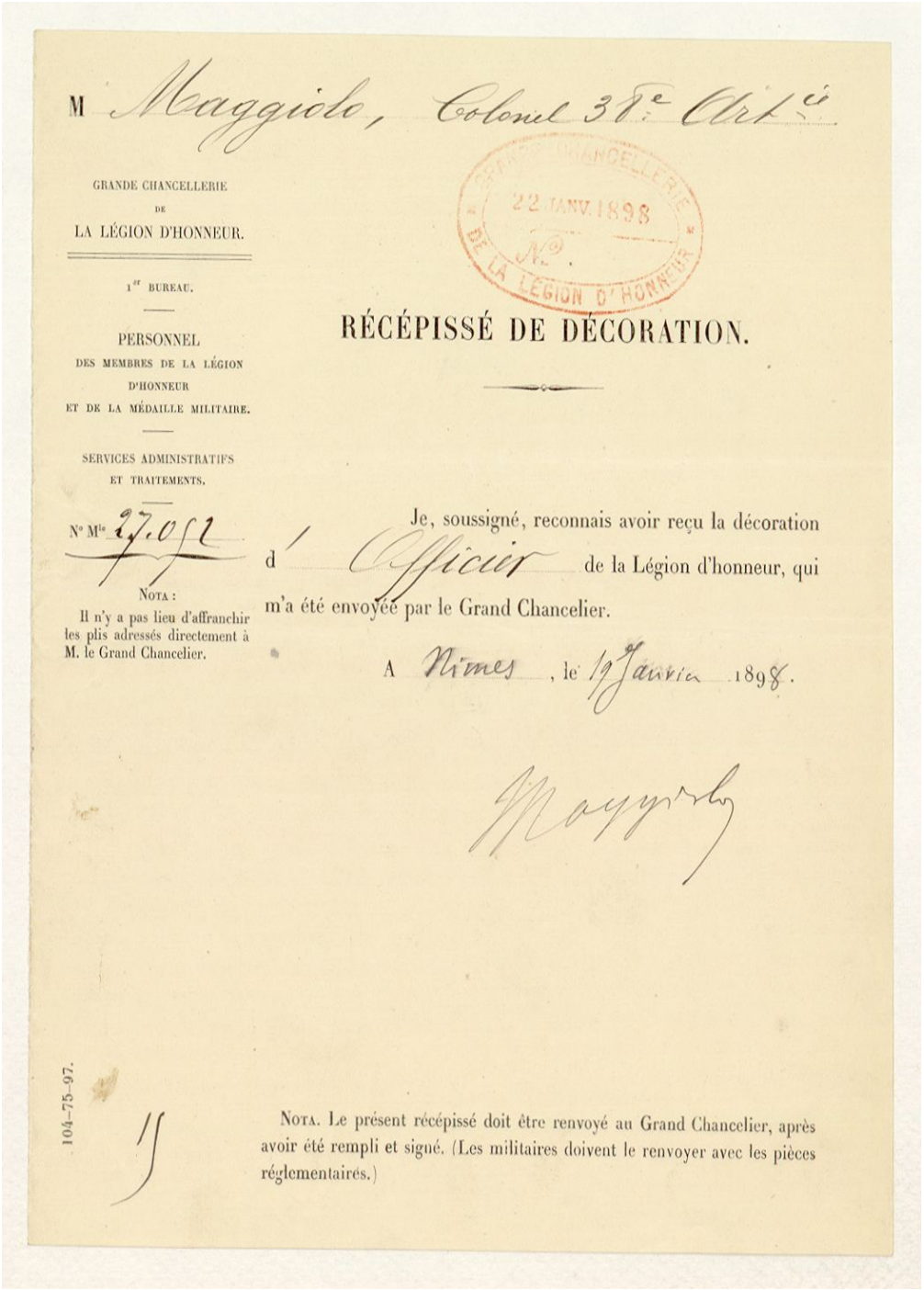

M Maggiolo, Colonel 38e Artie

GRANDE CHANCELLERIE
DE
LA LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR
ET DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

SERVICES ADMINISTRATIFS
ET TRAITEMENTS.

N° M[le] 27.051

NOTA :
Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR
22 JANV. 1898
N°

RÉCÉPISSÉ DE DÉCORATION.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu la décoration d' Officier de la Légion d'honneur, qui m'a été envoyée par le Grand Chancelier.

A Nimes, le 19 Janvier 1898.

Maggiolo

104-75-97.

NOTA. Le présent récépissé doit être renvoyé au Grand Chancelier, après avoir été rempli et signé. (Les militaires doivent le renvoyer avec les pièces réglementaires.)

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

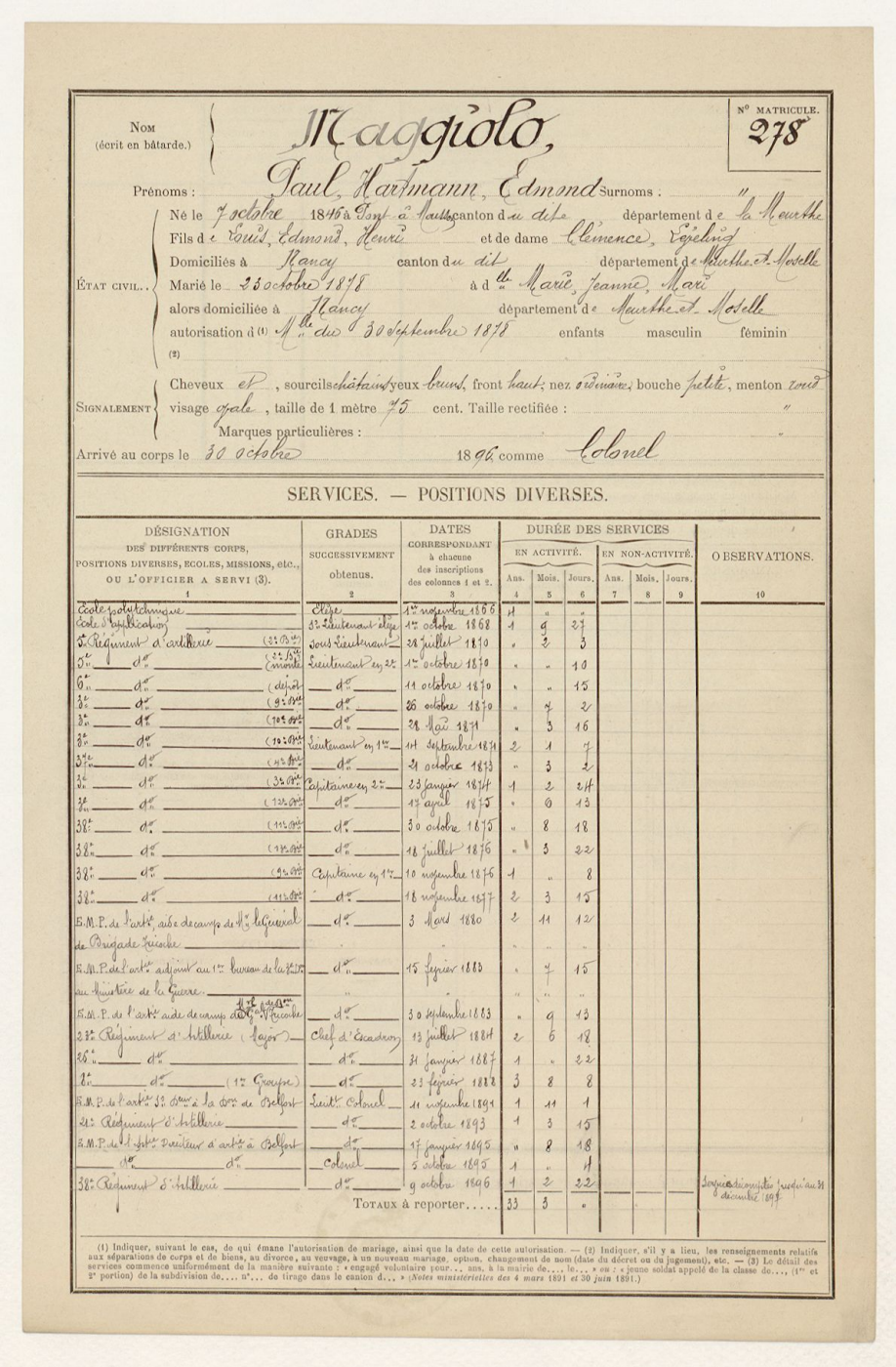

Nom (écrit en bâtarde.) Maggiolo — N° MATRICULE. 278

Prénoms : Paul, Hartmann, Edmond — Surnoms : "

ÉTAT CIVIL. Né le 7 octobre 1845 à Toul canton de dit — département de la Meurthe
Fils de Louis, Edmond, Henri — et de dame Clémence, Végelin
Domiciliés à Nancy — canton de dit — département de Meurthe-et-Moselle
Marié le 25 octobre 1875 — à de Mlle Marie, Jeanne, Mari
alors domiciliée à Nancy — département de Meurthe-et-Moselle
autorisation à (1) Mr du 30 septembre 1875 — enfants masculin féminin
(2)

SIGNALEMENT Cheveux et, sourcils châtains, yeux bruns, front haut, nez ordinaire, bouche petite, menton rond
visage ovale, taille de 1 mètre 75 cent. Taille rectifiée : "
Marques particulières :

Arrivé au corps le 30 octobre 1895 comme Colonel

SERVICES. — POSITIONS DIVERSES.

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS CORPS, POSITIONS DIVERSES, ECOLES, MISSIONS, etc., OU L'OFFICIER A SERVI (3).	GRADES SUCCESSIVEMENT obtenus.	DATES CORRESPONDANT à chacune des inscriptions des colonnes 1 et 2.	DURÉE DES SERVICES EN ACTIVITÉ. Ans.	Mois.	Jours.	EN NON-ACTIVITÉ. Ans.	Mois.	Jours.	OBSERVATIONS.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Ecole polytechnique	Elève	1er novembre 1866	1	"	"				
Ecole d'application	2e Lieutenant élève	1er octobre 1868	1	9	27				
2e Régiment d'artillerie (2e Bon.)	Sous Lieutenant	28 juillet 1870	"	2	3				
5e " d° " (1er Bon.)	Lieutenant en 2e	1er octobre 1870	"	"	10				
6e " d° " (dépôt)	" d° "	11 octobre 1870	"	"	15				
3e " d° " (9e Bon.)	" d° "	26 octobre 1870	"	7	2				
3e " d° " (10e Bon.)	" d° "	28 Mai 1871	"	3	16				
3e " d° " (12e Bon.)	Lieutenant en 1er	11 septembre 1871	2	1	7				
3e " d° " (11e Bon.)	" d° "	31 octobre 1873	"	3	2				
3e " d° " (3e Bon.)	Capitaine en 2e	23 janvier 1874	1	2	24				
3e " d° " (13e Bon.)	" d° "	17 avril 1875	"	6	13				
38e " d° " (11e Bon.)	" d° "	30 octobre 1875	"	8	18				
38e " d° " (13e Bon.)	" d° "	18 juillet 1876	"	3	22				
38e " d° " (9e Bon.)	Capitaine en 1er	10 novembre 1876	1	"	8				
38e " d° " (11e Bon.)	" d° "	18 novembre 1877	2	3	15				
E.M.P. de l'artie aide de camp de Mr le Général de Brigade Suicke	" d° "	3 Mars 1880	2	11	12				
E.M.P. de l'artie adjoint au 1er bureau de la 1re Dion au Ministère de la Guerre	" d° "	15 février 1883	"	7	15				
E.M.P. de l'artie aide de camp de Mr le Général Appert	" d° "	30 septembre 1883	"	9	13				
23e Régiment d'Artillerie (Major)	Chef d'Escadron	13 juillet 1884	2	6	18				
26e " d° "	" d° "	31 janvier 1887	1	"	22				
2e " d° " (1er Groupe)	" d° "	23 février 1888	3	8	8				
E.M.P. de l'artie 15e Dion à la Dion de Belfort	Lieut. Colonel	11 novembre 1891	1	11	1				
21e Régiment d'Artillerie	" d° "	2 octobre 1893	1	3	15				
E.M.P. de l'artie Directeur d'artie à Belfort	" d° "	17 janvier 1895	"	8	18				
" 1er " d° "	Colonel	5 octobre 1895	1	"	1				
38e Régiment d'Artillerie	" d° "	9 octobre 1896	1	2	22				Service accompli jusqu'au 31 décembre 1896
	Totaux à reporter.....		33	3	"				

(1) Indiquer, suivant le cas, de qui émane l'autorisation de mariage, ainsi que la date de cette autorisation. — (2) Indiquer, s'il y a lieu, les renseignements relatifs aux séparations de corps et de biens, au divorce, au veuvage, à un nouveau mariage, option, changement de nom (date du décret ou du jugement), etc. — (3) Le détail des services commence uniformément de la manière suivante : « engagé volontaire pour... ans, à la mairie de..., le... » ou : « jeune soldat appelé de la classe de..., (1er et 2e portion) de la subdivision de... n°... de tirage dans le canton d... ». (*Notes ministérielles des 4 mars 1891 et 30 juin 1891.*)

DÉSIGNATION des différents corps, positions diverses, écoles, missions, etc., où l'officier a servi. 1	GRADES successivement obtenus. 2	DATES correspondant à chacune des inscriptions des colonnes 1 et 2. 3	DURÉE DES SERVICES En activité. Ans. 4	Mois. 5	Jours. 6	En non-activité. Ans. 7	Mois. 8	Jours. 9	OBSERVATIONS. 10
		Report	33	3	"				
		Totaux	33	3	-				

Date de la cessation de service dans le corps :
Motifs de la cessation de service dans le corps :
Lieu où l'officier se retire :
(Pour les décédés.) Genre et lieu de mort :

CAMPAGNES.	AFFAIRES auxquelles l'officier a pris part (Date des affaires.)	BLESSURES de guerre.	BLESSURES en service commandé.
Contre l'Allemagne du 5 août 1870 au 27 septembre 1870 En Afrique du 31 octobre 1870 au 20 novembre 1873 En Afrique (En inspon Gle) du 24 Mars 1884 au 11 avril 1884 En Tunisie (En inspon Gle) du 12 avril 1884 au 28 avril 1884 En Afrique (En inspon Gle) du 29 avril 1884 au 23 mai 1884	Défense de Strasbourg Combats livrés par la colonne du Gal Saussier en Kabylie orientale, d'avril en novembre 1871	Blessé à l'avant-bras gauche par un coup de feu le 12 juillet 71 au combat de Dra-el-Arba, (Algérie)	Le 8 août 1890 à 8 heures du matin étant sur le terrain de manœuvre du plateau de Villers, a fait une chute de cheval qui a déterminé des contusions multiples du côté gauche et un effort musculaire de la cuisse droite
		1° Actions d'éclat et citations à l'ordre de l'armée.	2° Lettres et témoignages officiels de satisfaction du ministre, etc.

DÉCORATIONS :

FRANÇAISES.	ÉTRANGÈRES.
Chevalier de la Légion d'honneur le 29 décembre 1881 a obtenu la médaille coloniale "Algérie" le 3 septembre 1894. Promu au grade d'officier de la Légion d'honneur par décret du 28 décbre 1897 pour prendre rang du même jour, étant en activité de service à cette date au corps, en qualité de Colonel.	Autorisé par décret du Président de la République en date du 9 juillet 1885, à accepter et à porter la décoration de l'ordre du Nichan Iftikhar (officier) qui lui a été conférée le 20 août 1884, par le Bey de Tunis.

Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri Charles-Lavauzelle. — T. 143.

Certifié conforme à la matricule des officiers,

A Nîmes, le 19 janvier 1898.

Le Trésorier,
[signature]

Vu :
Le Président du Conseil d'adon
[signature]

Vérifié :
Le Major :
[signature]

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

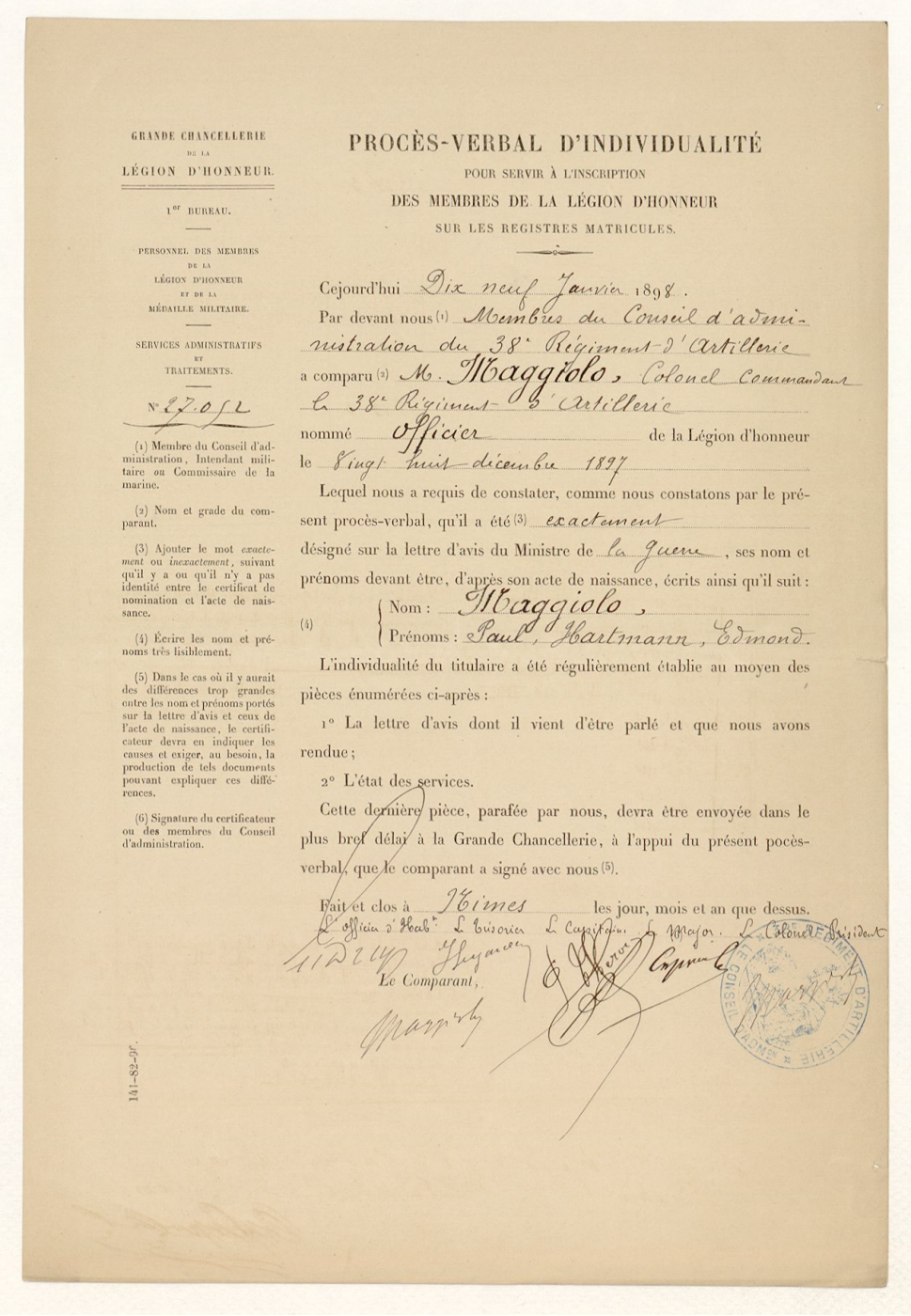

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR
ET DE LA
MÉDAILLE MILITAIRE.

SERVICES ADMINISTRATIFS
ET
TRAITEMENTS.

N° 27.051

(1) Membre du Conseil d'administration, Intendant militaire *ou* Commissaire de la marine.

(2) Nom et grade du comparant.

(3) Ajouter le mot *exactement* ou *inexactement*, suivant qu'il y a ou qu'il n'y a pas identité entre le certificat de nomination et l'acte de naissance.

(4) Écrire les nom et prénoms très lisiblement.

(5) Dans le cas où il y aurait des différences trop grandes entre les nom et prénoms portés sur la lettre d'avis et ceux de l'acte de naissance, le certificateur devra en indiquer les causes et exiger, au besoin, la production de tels documents pouvant expliquer ces différences.

(6) Signature du certificateur ou des membres du Conseil d'administration.

141-82-3e.

PROCÈS-VERBAL D'INDIVIDUALITÉ

POUR SERVIR À L'INSCRIPTION
DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR
SUR LES REGISTRES MATRICULES.

Cejourd'hui Dix neuf Janvier 1898.

Par devant nous (1) Membres du Conseil d'administration du 38e Régiment d'Artillerie

a comparu (2) M. Maggiolo, Colonel Commandant le 38e Régiment d'Artillerie

nommé Officier de la Légion d'honneur

le Vingt huit décembre 1897

Lequel nous a requis de constater, comme nous constatons par le présent procès-verbal, qu'il a été (3) exactement désigné sur la lettre d'avis du Ministre de la Guerre, ses nom et prénoms devant être, d'après son acte de naissance, écrits ainsi qu'il suit :

(4) Nom : Maggiolo,
Prénoms : Paul, Hartmann, Edmond.

L'individualité du titulaire a été régulièrement établie au moyen des pièces énumérées ci-après :

1° La lettre d'avis dont il vient d'être parlé et que nous avons rendue ;

2° L'état des services.

Cette dernière pièce, parafée par nous, devra être envoyée dans le plus bref délai à la Grande Chancellerie, à l'appui du présent procès-verbal, que le comparant a signé avec nous (5).

Fait et clos à Nîmes les jour, mois et an que dessus.

L'officier d'Hab.t Le Trésorier Le Capitaine Le Major Le Colonel Président

Le Comparant,

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

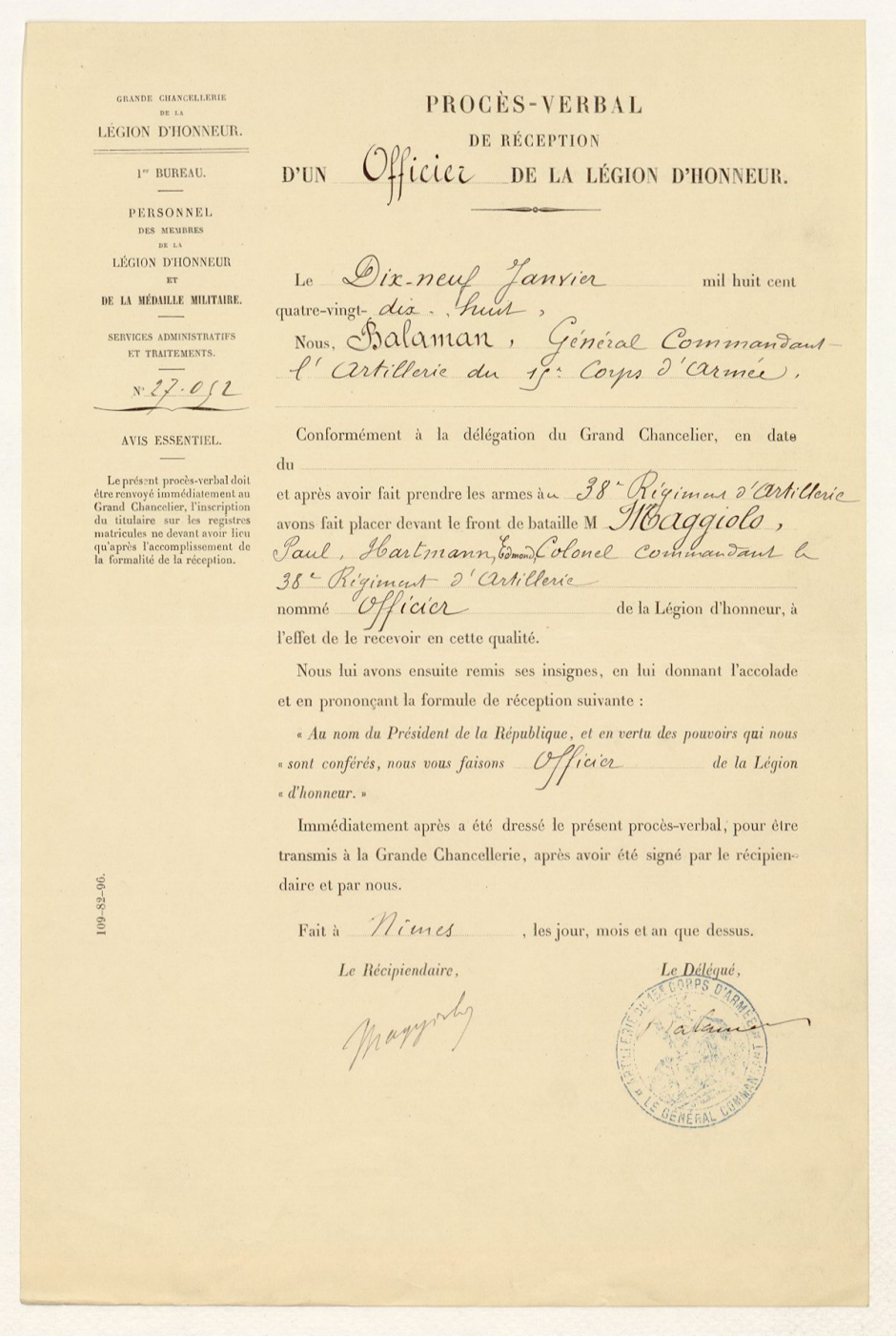

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRAITEMENTS.

N° 27.052

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement au Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN Officier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt- dix-huit,

Nous, Balaman, Général Commandant l'Artillerie du 15e Corps d'armée,

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du

et après avoir fait prendre les armes au 38e Régiment d'Artillerie avons fait placer devant le front de bataille M Maggiolo, Paul, Hartmann, Edmond Colonel commandant le 38e Régiment d'Artillerie

nommé Officier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante :

« *Au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui nous* « *sont conférés, nous vous faisons* Officier *de la Légion* « *d'honneur.* »

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Nimes, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, *Le Délégué,*

109-82-96.

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

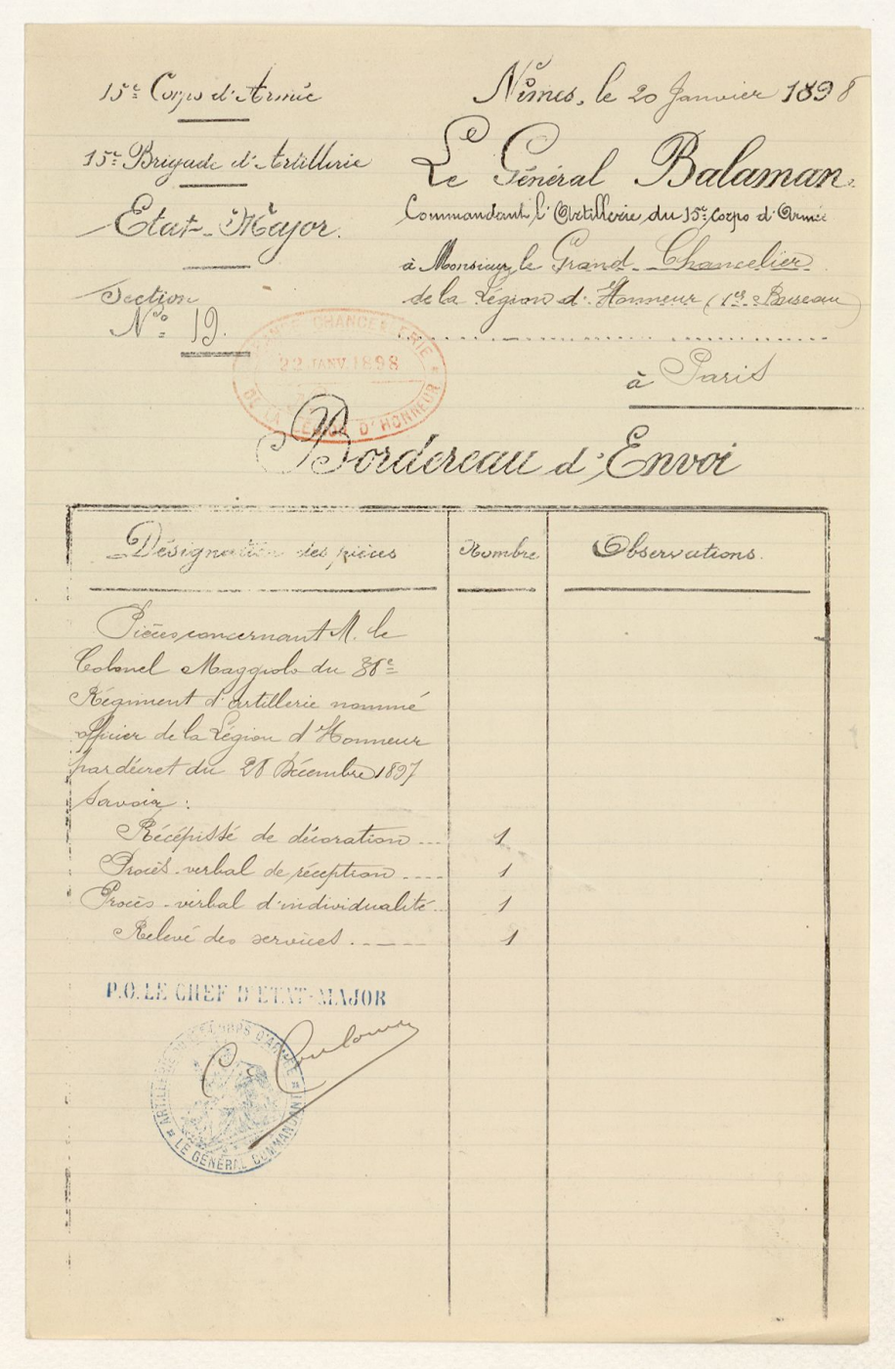

15e Corps d'Armée
15e Brigade d'Artillerie
Etat-Major.
Section
N° 19.

Nîmes, le 20 Janvier 1898

Le Général Balaman.
Commandant l'Artillerie du 15e Corps d'Armée
à Monsieur le Grand-Chancelier
de la Légion d'Honneur (1er Bureau)
à Paris

22 JANV 1898
CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Bordereau d'Envoi

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Pièces concernant M. le Colonel Maggiolo du 38e Régiment d'Artillerie nommé Officier de la Légion d'Honneur par décret du 28 Décembre 1897 savoir :		
Récépissé de décoration	1	
Procès-verbal de réception	1	
Procès-verbal d'individualité	1	
Relevé des services	1	

P.O. LE CHEF D'ETAT-MAJOR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT

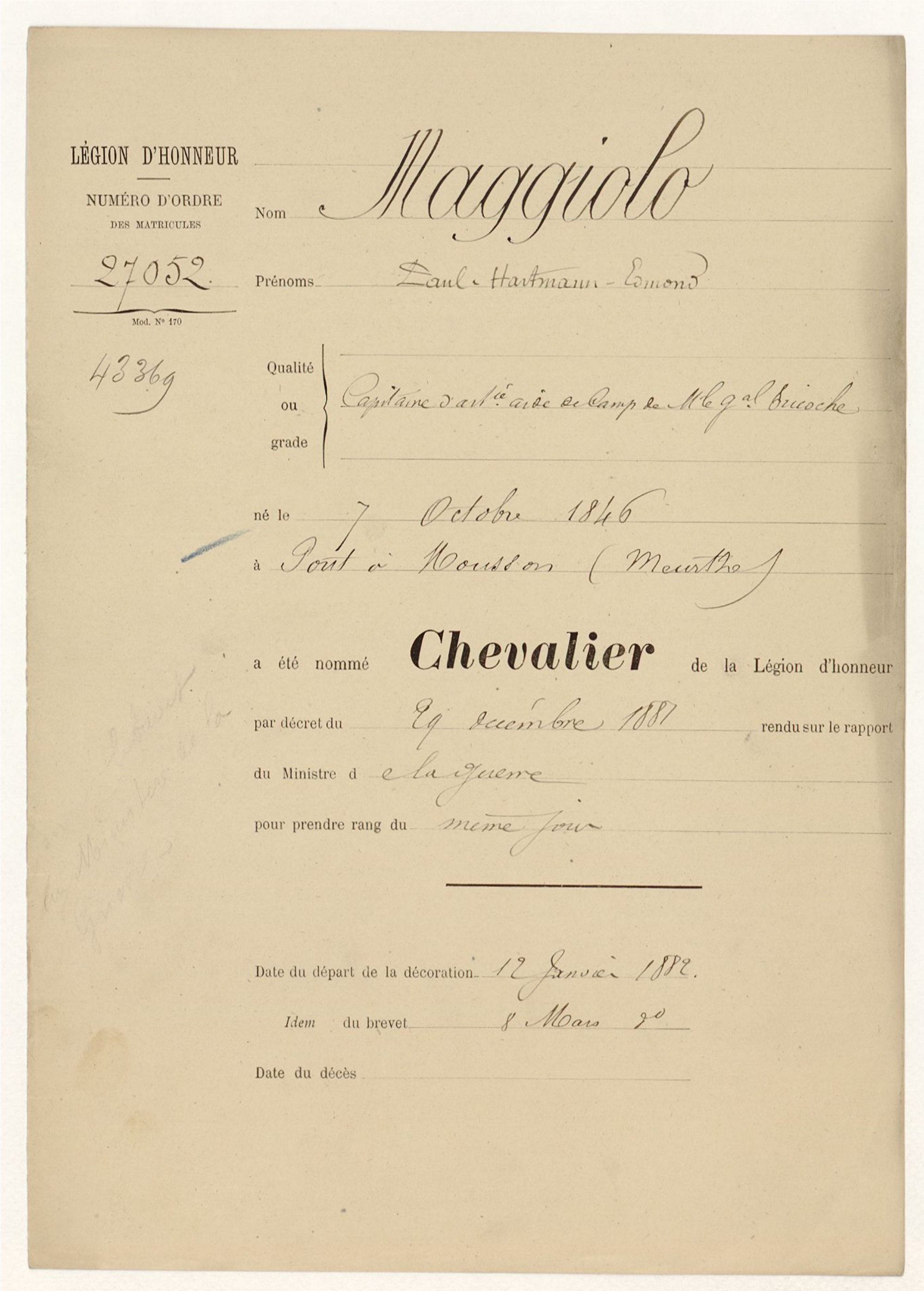

LÉGION D'HONNEUR

NUMÉRO D'ORDRE

DES MATRICULES

27052

Mod. N° 170

43369

Nom Maggiolo

Prénoms Paul Hartmann-Edmond

Qualité ou grade Capitaine d'artie aide de camp de Mr le gal Bricoche

né le 7 Octobre 1846

à Pont à Mousson (Meurthe)

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 29 décembre 1881 rendu sur le rapport

du Ministre de la guerre

pour prendre rang du même jour

Date du départ de la décoration 12 Janvier 1882.

Idem du brevet 8 Mars d°

Date du décès

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

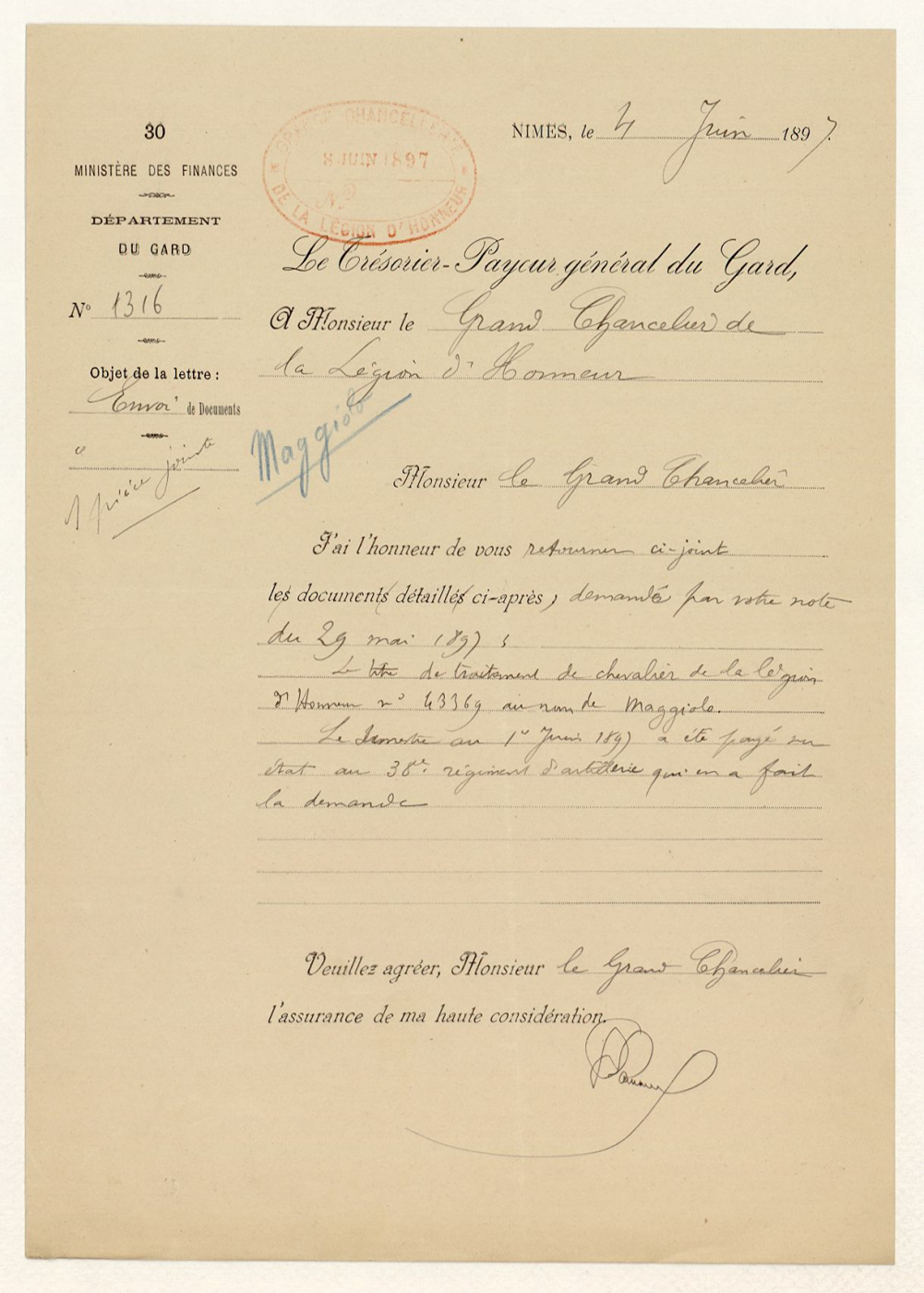

30

MINISTÈRE DES FINANCES

DÉPARTEMENT DU GARD

N° 1316

Objet de la lettre : Envoi de Documents

1 pièce jointe

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR
8 JUIN 1897
N°

NIMES, le 4 Juin 1897

Le Trésorier-Payeur général du Gard,

A Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur

Maggiolo

Monsieur le Grand Chancelier

J'ai l'honneur de vous retourner ci-joint les documents détaillés ci-après, demandé par votre note du 29 mai 1897 :

Le titre de traitement de chevalier de la Légion d'Honneur n° 43369 au nom de Maggiolo.

Le semestre au 1er Juin 1897 a été payé en état au 38e régiment d'artillerie qui en a fait la demande

Veuillez agréer, Monsieur le Grand Chancelier l'assurance de ma haute considération.

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

15e CORPS D'ARMÉE

15e Brigade d'Artillerie

38e REGIMENT D'ARTILLERIE

N° 155

OBJET :

Demande du Certificat d'inscription de la Légion d'honneur de M. le Colonel Maggiolo

NIMES, le 26 Mai 1897

Le Colonel Président du Conseil d'Administration du 38e Régiment d'Artillerie à Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'honneur (Division des fonds de la comptabilité 1er Bureau) ..... à Paris

GRAND CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR 28 MAI 1897 N° 4697

Monsieur le Grand Chancelier,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien nous faire parvenir, le plus tôt possible, le certificat d'inscription de Chevalier de la Légion d'honneur N° 43369 de M. le Colonel Maggiolo, certificat qui nous est indispensable pour pouvoir toucher le traitement de la Légion d'honneur le 1er Juin prochain.

L'ancien certificat d'inscription dont toutes les cases étaient remplies vous a été adressé pour être renouvelé le 2 février dernier suivant bordereau N° 194.

Maggiolo

38e REGT D'ARTILLERIE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

reclamé le titre le 29 mai 97 au C. P. du grand

Chn 43.369

Maggiolo

Paul Hartmann Edmond.

titre renvoyé au Corps le 8 juin 97

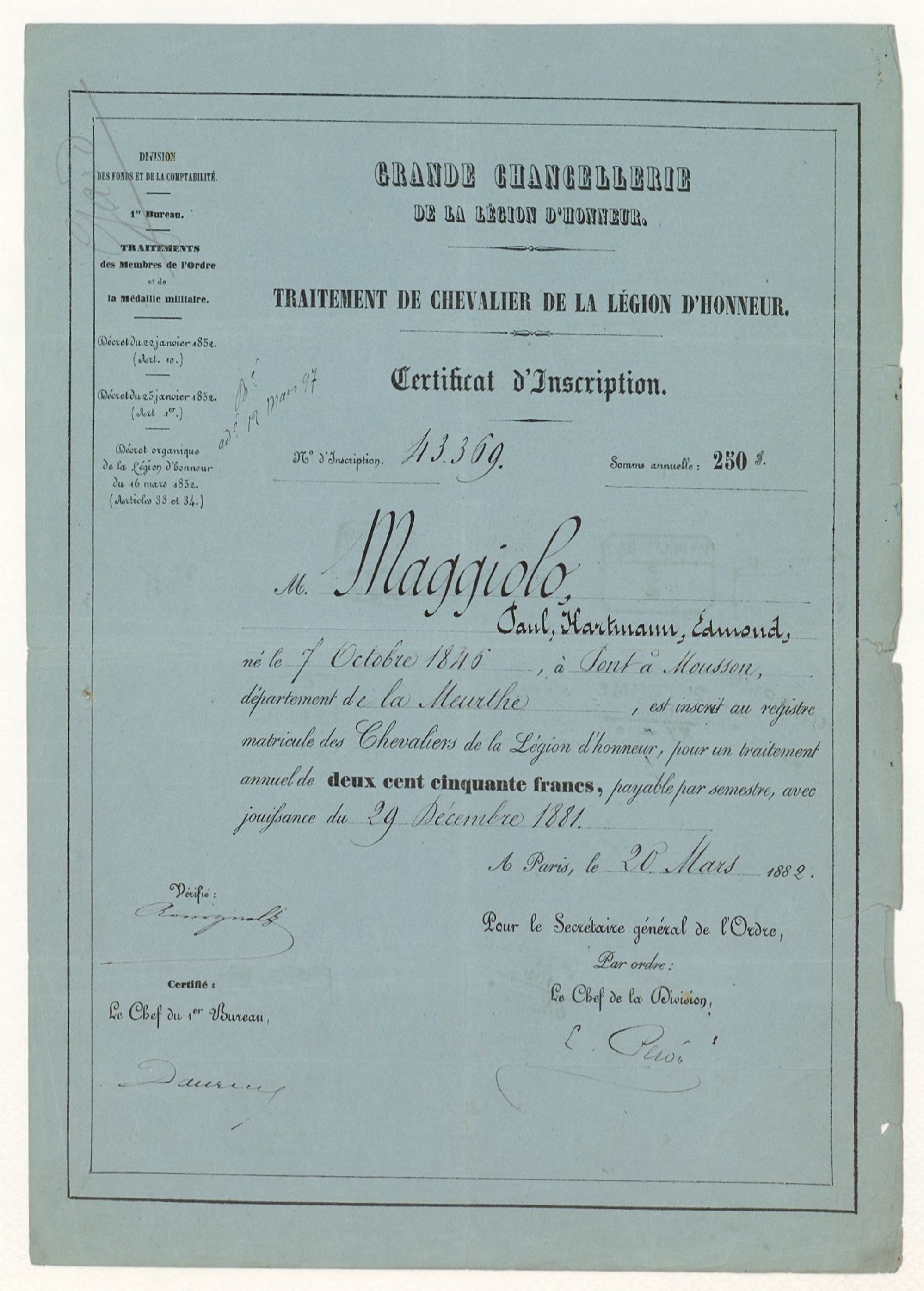

DIVISION
DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ.
1er Bureau.
TRAITEMENTS
des Membres de l'Ordre
et de
la Médaille militaire.

Décret du 22 janvier 1852.
(Art. 10.)

Décret du 25 janvier 1852.
(Art. 1er.)

Décret organique
de la Légion d'honneur
du 16 mars 1852.
(Articles 33 et 34.)

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA LÉGION D'HONNEUR.

TRAITEMENT DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Certificat d'Inscription.

adé Bre 19 mars 97

N° d'Inscription. 13.369.   Somme annuelle : 250 f.

M. Maggiolo
Paul, Hartmann, Edmond,
né le 7 Octobre 1846, à Pont à Mousson,
département de la Meurthe, est inscrit au registre matricule des Chevaliers de la Légion d'honneur, pour un traitement annuel de **deux cent cinquante francs**, payable par semestre, avec jouissance du 29 Décembre 1881.

A Paris, le 20 Mars 1882.

Vérifié :
[signature]

Certifié :
Le Chef du 1er Bureau,
[signature]

Pour le Secrétaire général de l'Ordre,
Par ordre :
Le Chef de la Division,
L. Péro

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

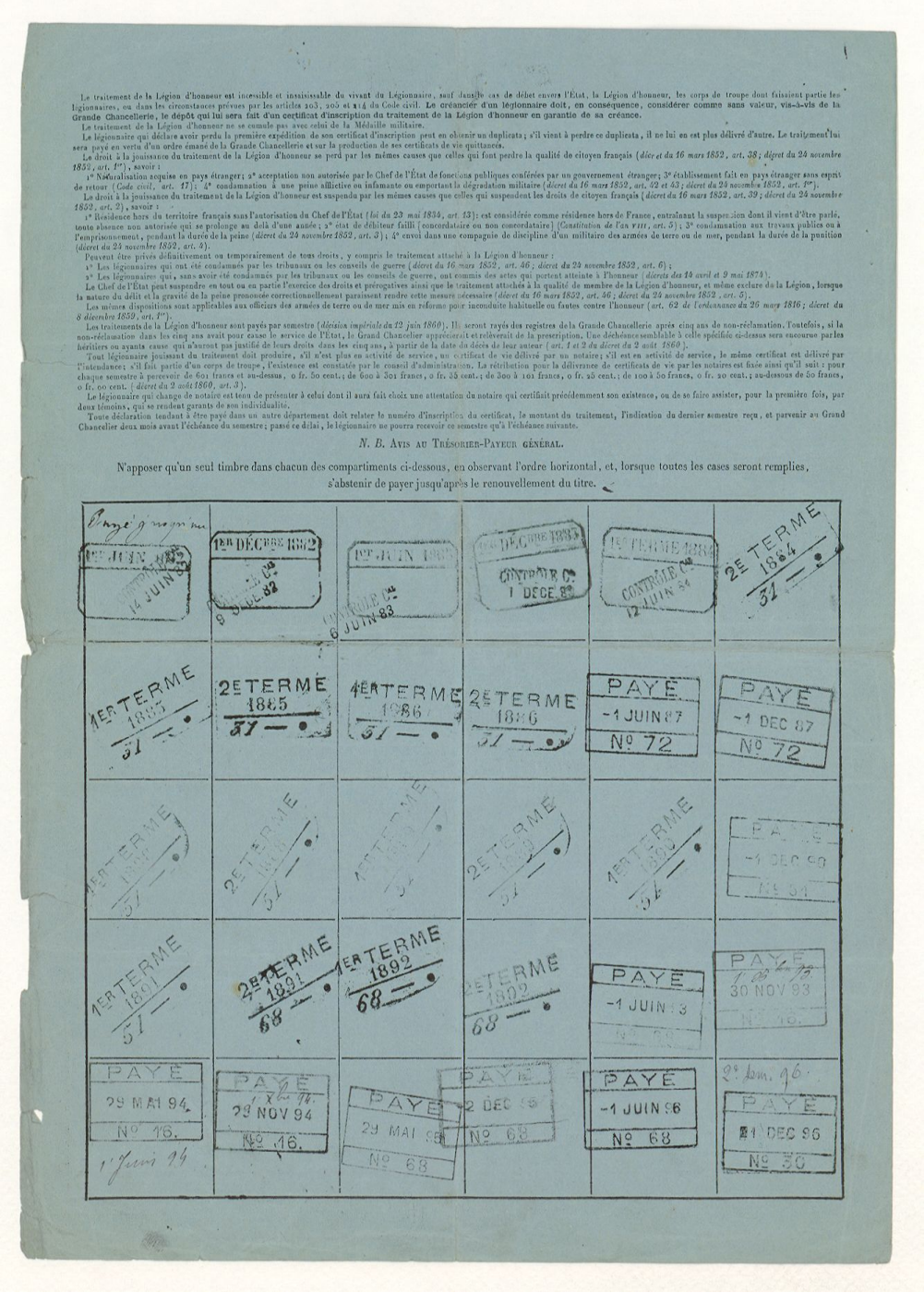

Le traitement de la Légion d'honneur est incessible et insaisissable du vivant du Légionnaire, sauf dans le cas de débet envers l'État, la Légion d'honneur, les corps de troupe dont faisaient partie les légionnaires, ou dans les circonstances prévues par les articles 205, 206 et 214 du Code civil. Le créancier d'un légionnaire doit, en conséquence, considérer comme sans valeur, vis-à-vis de la Grande Chancellerie, le dépôt qui lui sera fait d'un certificat d'inscription du traitement de la Légion d'honneur en garantie de sa créance.

Le traitement de la Légion d'honneur ne se cumule pas avec celui de la Médaille militaire.

Le légionnaire qui déclare avoir perdu la première expédition de son certificat d'inscription peut en obtenir un duplicata ; s'il vient à perdre ce duplicata, il ne lui en est plus délivré d'autre. Le traitement lui sera payé en vertu d'un ordre émané de la Grande Chancellerie et sur la production de ses certificats de vie quittancés.

Le droit à la jouissance du traitement de la Légion d'honneur se perd par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité de citoyen français (*déc. et du 16 mars 1852, art. 38 ; décret du 24 novembre 1852, art. 1er*), savoir :

1° Naturalisation acquise en pays étranger ; 2° acceptation non autorisée par le Chef de l'État de fonctions publiques conférées par un gouvernement étranger ; 3° établissement fait en pays étranger sans esprit de retour (*Code civil, art. 17*) ; 4° condamnation à une peine afflictive ou infamante ou emportant la dégradation militaire (*décret du 16 mars 1852, art. 32 et 33 ; décret du 24 novembre 1852, art. 1er*).

Le droit à la jouissance du traitement de la Légion d'honneur est suspendu par les mêmes causes que celles qui suspendent les droits de citoyen français (*décret du 16 mars 1852, art. 39 ; décret du 24 novembre 1852, art. 2*), savoir :

1° Résidence hors du territoire français sans l'autorisation du Chef de l'État (*loi du 23 mai 1834, art. 13*) : est considérée comme résidence hors de France, entraînant la suspension dont il vient d'être parlé, toute absence non autorisée qui se prolonge au delà d'une année ; 2° état de débiteur failli (concordataire ou non concordataire) (*Constitution de l'an VIII, art. 5*) ; 3° condamnation aux travaux publics ou à l'emprisonnement, pendant la durée de la peine (*décret du 24 novembre 1852, art. 3*) ; 4° envoi dans une compagnie de discipline d'un militaire des armées de terre ou de mer, pendant la durée de la punition (*décret du 24 novembre 1852, art. 4*).

Peuvent être privés définitivement ou temporairement de tous droits, y compris le traitement attaché à la Légion d'honneur :

1° Les légionnaires qui ont été condamnés par les tribunaux ou les conseils de guerre (*décret du 16 mars 1852, art. 46 ; décret du 24 novembre 1852, art. 6*) ;

2° Les légionnaires qui, sans avoir été condamnés par les tribunaux ou les conseils de guerre, ont commis des actes qui portent atteinte à l'honneur (*décrets des 14 avril et 9 mai 1871*).

Le Chef de l'État peut suspendre en tout ou en partie l'exercice des droits et prérogatives ainsi que le traitement attachés à la qualité de membre de la Légion d'honneur, et même exclure de la Légion, lorsque la nature du délit et la gravité de la peine prononcée correctionnellement paraissent rendre cette mesure nécessaire (*décret du 16 mars 1852, art. 46 ; décret du 24 novembre 1852, art. 5*).

Les mêmes dispositions sont applicables aux officiers des armées de terre ou de mer mis en réforme pour inconduite habituelle ou fautes contre l'honneur (*art. 62 de l'ordonnance du 26 mars 1816 ; décret du 8 décembre 1852, art. 1er*).

Les traitements de la Légion d'honneur sont payés par semestre (*décision impériale du 12 juin 1860*). Ils seront rayés des registres de la Grande Chancellerie après cinq ans de non-réclamation. Toutefois, si la non-réclamation dans les cinq ans avait pour cause le service de l'État, la Grand Chancelier apprécierait et relèverait de la prescription. Une déchéance semblable à celle spécifiée ci-dessus sera encourue par les héritiers ou ayants cause qui n'auront pas justifié de leurs droits dans les cinq ans, à partir de la date du décès de leur auteur (*art. 1 et 2 du décret du 2 août 1860*).

Tout légionnaire jouissant du traitement doit produire, s'il n'est plus en activité de service, un certificat de vie délivré par un notaire ; s'il est en activité de service, le même certificat est délivré par l'intendance, s'il fait partie d'un corps de troupe, l'existence est constatée par le conseil d'administration. La rétribution pour la délivrance de certificats de vie par les notaires est fixée ainsi qu'il suit : pour chaque semestre à percevoir de 601 francs et au-dessus, 0 fr. 50 cent. ; de 600 à 301 francs, 0 fr. 35 cent. ; de 300 à 101 francs, 0 fr. 25 cent. ; de 100 à 50 francs, 0 fr. 20 cent. ; au-dessous de 50 francs, 0 fr. 10 cent. (*décret du 2 août 1860, art. 3*).

Le légionnaire qui change de notaire est tenu de présenter à celui dont il aura fait choix une attestation du notaire qui certifiait précédemment son existence, ou de se faire assister, pour la première fois, par deux témoins, qui se rendent garants de son individualité.

Toute déclaration tendant à être payé dans un autre département doit relater le numéro d'inscription du certificat, le montant du traitement, l'indication du dernier semestre reçu, et parvenir au Grand Chancelier deux mois avant l'échéance du semestre ; passé ce délai, le légionnaire ne pourra recevoir ce semestre qu'à l'échéance suivante.

N. B. Avis au Trésorier-Payeur général.

N'apposer qu'un seul timbre dans chacun des compartiments ci-dessous, en observant l'ordre horizontal, et, lorsque toutes les cases seront remplies, s'abstenir de payer jusqu'après le renouvellement du titre.

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

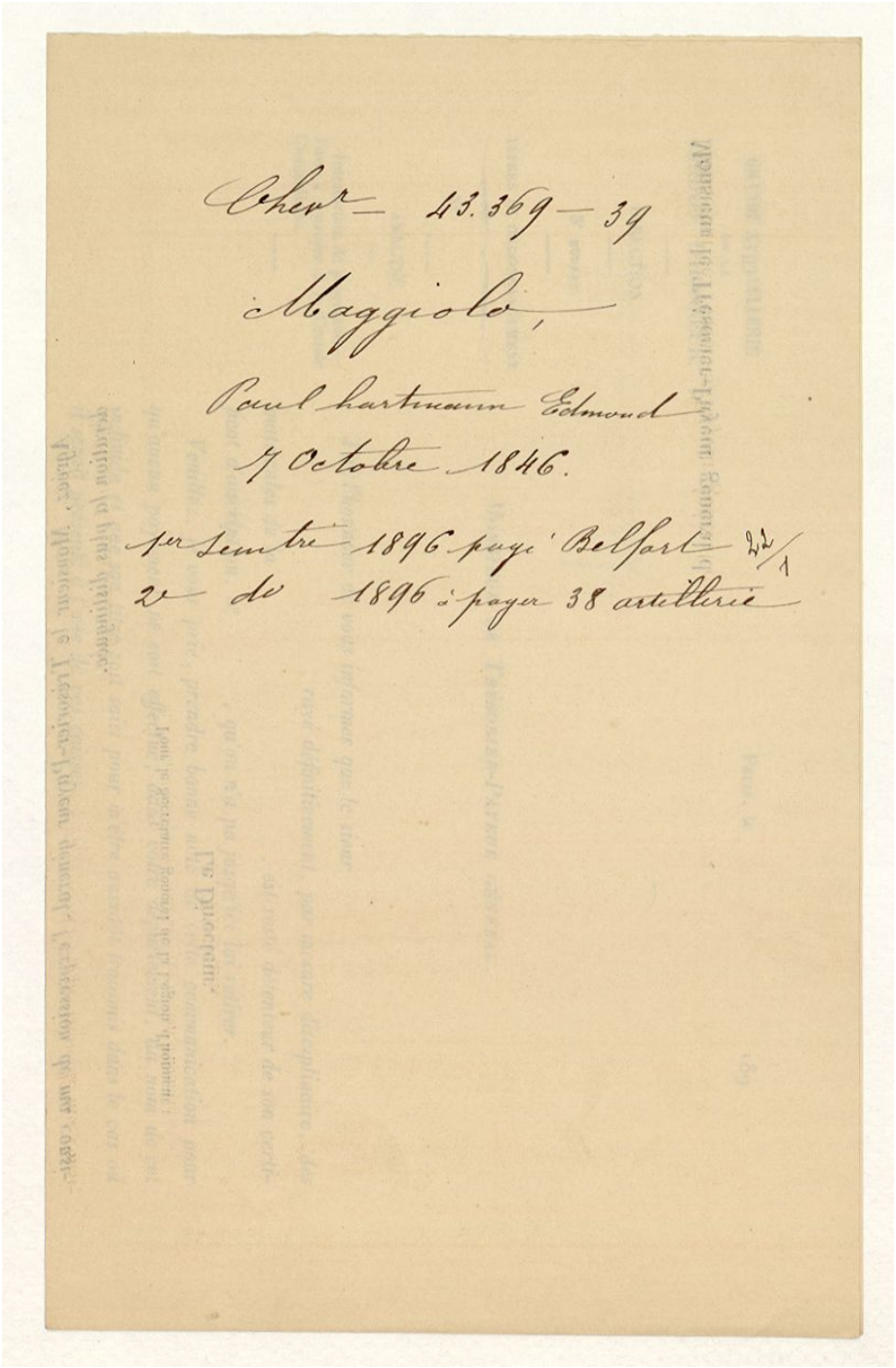

Chevr — 43.369 — 39

Maggiolo,

Paul hartmann Edmond

7 Octobre 1846.

1er semtre 1896 page Belfort 22/1

2e de 1896 à page 38 artillerie

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRAITEMENTS.

MODÈLE N° 8.

Instruction du 1er mai 1861.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT d. Belfort

TRAITEMENTS

DES MEMBRES DE L'ORDRE.

EXTRAIT de l'état permanent du département ci-contre, délivré par suite d'avis de changement de résidence.

NUMÉRO D'ORDRE.	NUMÉRO D'INSCRIPTION.	NOM, PRÉNOMS, DATE DE NAISSANCE DU TITULAIRE.	TRAITEMENT PAR AN.	TRAITEMENT PAR SEMESTRE.	ÉCHÉANCE du DERNIER PAYEMENT acquitté.	SOMME DUE AU TITULAIRE.	
39	43369	Chevalier Maggiolo Paul Hartmann, Edmond, 7 octobre 1846	250	125	1 juin 96	Année 189 . . .	
						189 . . .	
						189 . . .	
						189 . . .	
						Semestre 1896 . . .	125
		NOTA. S'il existe quelque annotation au registre du Trésorier-Payeur, elle sera reproduite dans l'extrait.				TOTAL.	125

Légion d'honneur. — N° 6. — 125-82-96. [*]

NOTA. Le présent avis d'annulation devra être renvoyé *sans délai* au Grand Chancelier, *avec le certificat d'inscription*, s'il n'a pas été délivré au titulaire.

D'après l'avis qui m'a été donné le 26 Janvier 1897, par M. le Grand Chancelier, que le titulaire ci-dessus dénommé avait ~~transféré~~ repris ~~son domicile à~~ du service au 38me Artillerie ~~département d~~,
et avait demandé à y recevoir tant les arrérages qui sont dus jusqu'à ce jour que ceux à échoir ultérieurement, je soussigné, Trésorier-Payeur général du département d Belfort, certifie que, suivant les émargements de mon état permanent, le dernier payement qui lui a été fait est celui du 1e semestre de 1896*, et que j'y ai annoté à son article ladite demande de changement de résidence.

* Indiquer d'une manière positive le dernier payement effectué.

A Belfort, ce 26 Janvier 1897.

[signature]

NOTA. Renvoyer la présente autorisation au Grand Chancelier, aussitôt après l'inscription sur l'état permanent.

Vu le certificat délivré plus haut et qui constate que le titulaire n'a pas

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

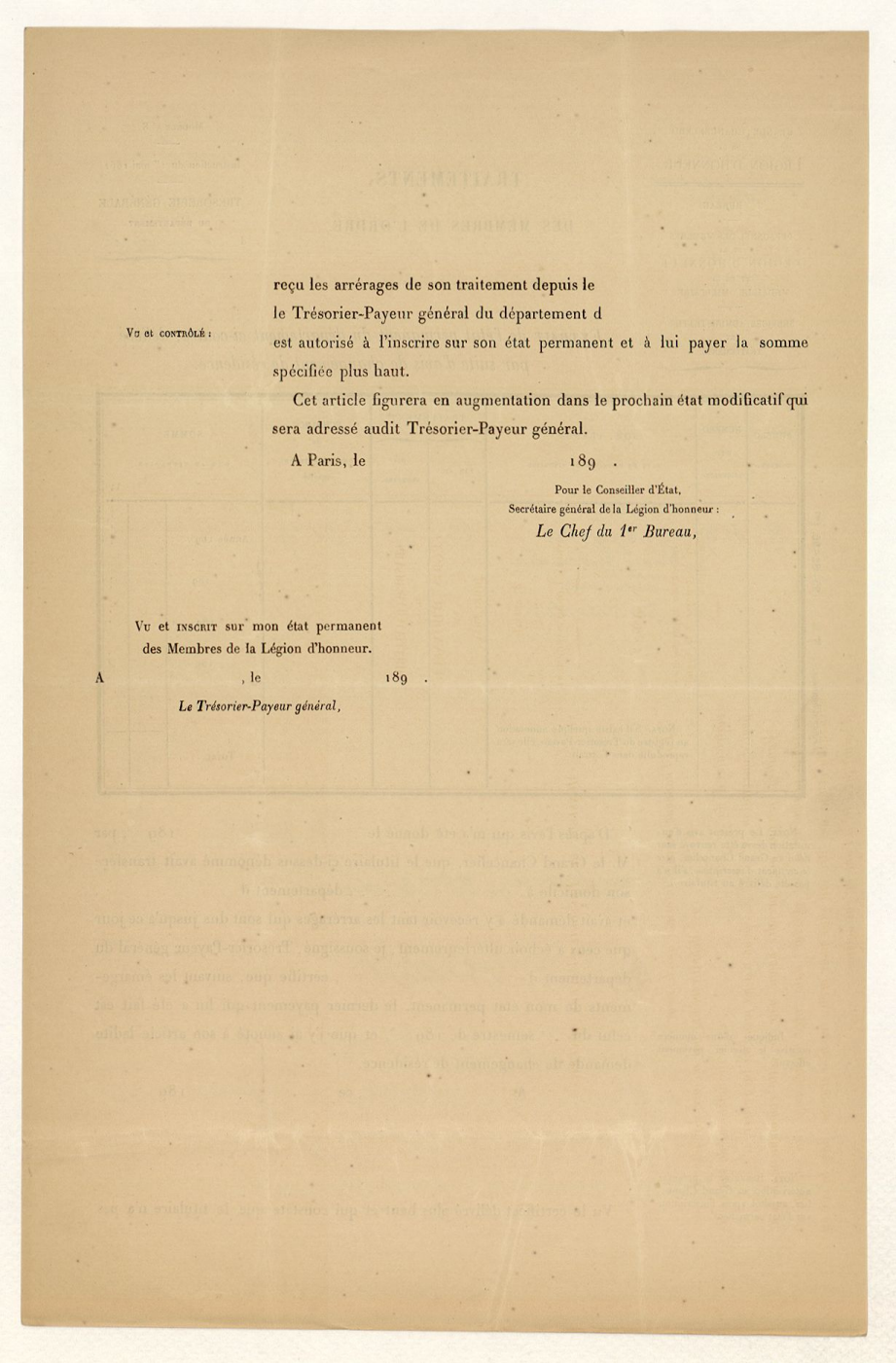

reçu les arrérages de son traitement depuis le
le Trésorier-Payeur général du département d
Vu et contrôlé : est autorisé à l'inscrire sur son état permanent et à lui payer la somme spécifiée plus haut.

Cet article figurera en augmentation dans le prochain état modificatif qui sera adressé audit Trésorier-Payeur général.

A Paris, le 189 .

Pour le Conseiller d'État,
Secrétaire général de la Légion d'honneur :
Le Chef du 1er Bureau,

Vu et inscrit sur mon état permanent
des Membres de la Légion d'honneur.

A , le 189 .

Le Trésorier-Payeur général,

N° 133559

12e CORPS D'ARMÉE.

e DIVISION.

12e BRIGADE.

Décoré militaire Belfort passe de guerre 6452

CERTIFICAT DE CESSATION DE PAYEMENT.

Modèle N° 7.
Circulaire du 15 juillet 1881

AVIS DE MUTATION

Pour les Membres de la Légion d'honneur ou les Décorés de la Médaille militaire.

(1) Désignation du corps.

(2) Nom, prénoms, date et lieu de naissance d'après l'acte de naissance.

(3) Grade dans la Légion d'honneur, ou décoré de la Médaille militaire.

(4) 1er janvier ou 1er juillet 18...

(5) 1er ou 2e semestre 18...

(6) Si le titulaire change de corps : « qu'il est passé au.... en qualité de.... et que nous avons adressé son certificat d'inscription à ce corps. »

S'il est libéré ou retraité : « qu'il a été libéré ou retraité, et qu'il a fixé sa résidence à...., et que nous lui avons remis son certificat d'inscription. » — (L'indication du domicile doit être rigoureusement inscrite.)

S'il est détaché, l'indication du lieu du détachement et constater la remise du certificat d'inscription.

Enfin, s'il est décédé, la date précise du décès.

Nous, soussignés, Membres du Conseil d'administration du(1) 21e Régiment d'artillerie certifions que M.(2) Maggiolo, Paul Hartmann Edmond, né le 7 octobre 1846 à Pont-à-Mousson (Meurthe)

jouissant d'un traitement annuel de deux cent cinquante francs, en qualité de(3) Chevalier de la Légion d'honneur,

a cessé d'être payé par nos soins à compter du(4) premier décembre 1894.

Le dernier payement qui lui a été fait étant celui du(5) deuxième semestre 1894 il ne sera plus compris sur les états de payement du corps à partir de la date ci-dessus indiquée

Nous certifions, en outre, qu'il(6) est classé Directeur d'Artillerie à Belfort par D. Mlle du 17 janvier 1895, et que nous lui avons remis son certificat d'inscription.

Fait à Angoulême le 5 Février 1895.

Les Membres du Conseil d'administration,

L'Offr d'habt, Le Trésorier, Le Capitaine, Le Major, Le ~~Colonel~~ Chef d'Escadron Président,

[signatures] R. de Laulanié

~~Vu par nous,~~ ~~Intendant militaire,~~

le 18

Paris et Limoges. — Imprimerie militaire Henri Charles-Lavauzelle, libraire-éditeur. — T. 123

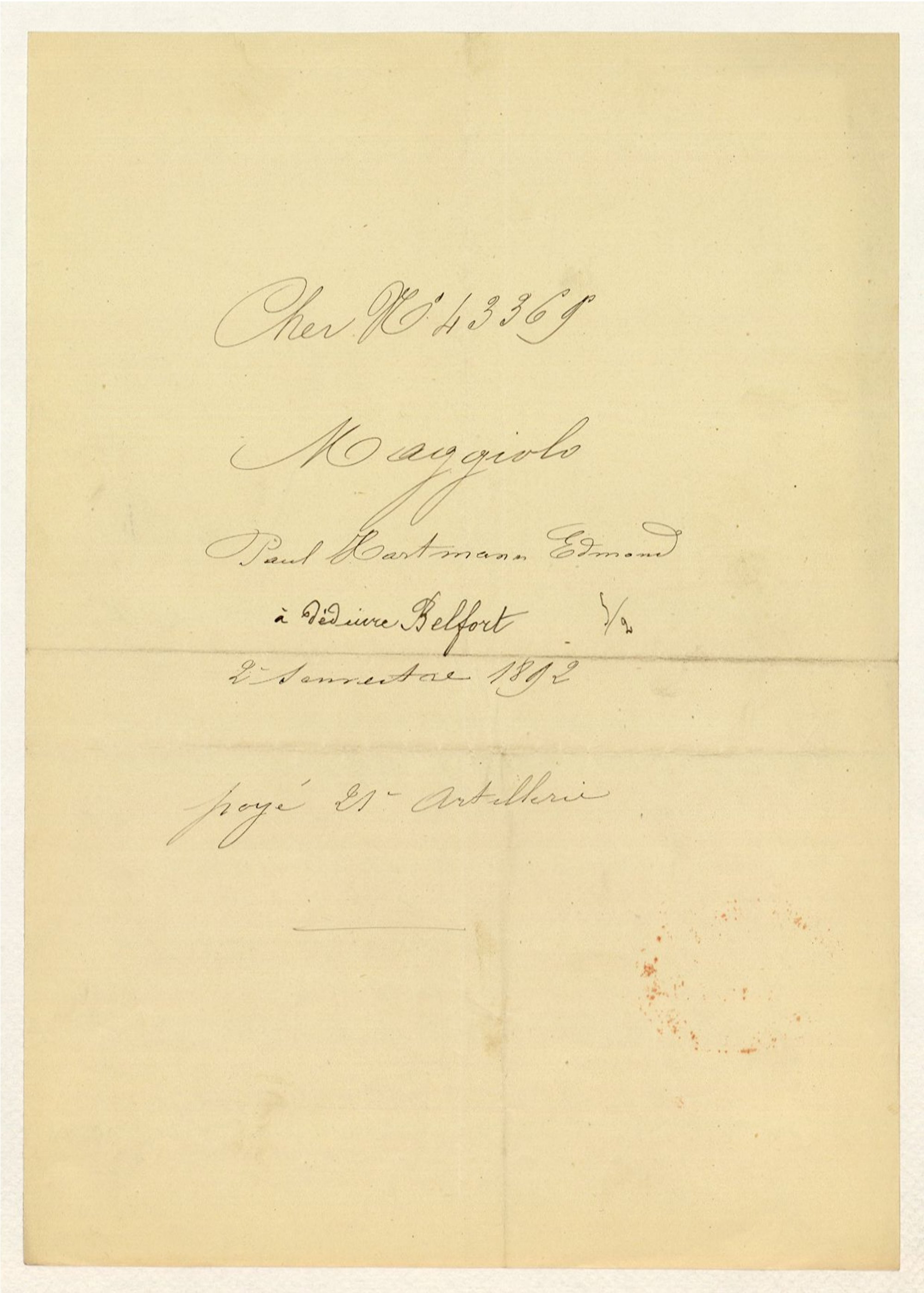

Chev. N° 43369

Maggiolo

Paul Hartmann Edmond

à Védière Belfort 1/2

2e semestre 1872

payé 21e Artillerie

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

3e BUREAU.

TITRES ET ORDONNANCEMENT.

MODÈLE N° 8.

Instruction du 1er mai 1861.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE
DU ~~DÉPARTEMENT~~ territoire
de Belfort

TRAITEMENTS
DES MEMBRES DE L'ORDRE.

Extrait de l'état permanent du département ci-contre, délivré par suite d'avis de changement de résidence.

(3 FEVR. 1894 — LÉGION D'HONNEUR)

NUMÉRO D'ORDRE.	NUMÉRO D'INSCRIPTION.	NOM, PRÉNOMS, DATE DE NAISSANCE DU TITULAIRE.	TRAITEMENT PAR AN.	TRAITEMENT PAR SEMESTRE.	ÉCHÉANCE DU DERNIER PAYEMENT ACQUITTÉ.	SOMME DUE AU TITULAIRE.	
~~88~~	43369	Chevalier Maggiolo, Paul Hartmann Edmond, 7 8bre 1846	250	125	1 Juin 93	Année 1893..	125 "
						188 ...	
						189 ...	
						189 ...	
						Semestre 189 ...	
		Nota. S'il existe quelque annotation au registre du Trésorier-Payeur, elle sera reproduite dans l'extrait.				Total......	125 "

Légion d'honneur. — N° 6. — 117-82-92. [*]

Nota. Le présent avis d'annulation devra être renvoyé *sans délai* au Grand Chancelier, *avec le certificat d'inscription*, s'il n'a pas été délivré au titulaire.

D'après l'avis qui m'a été donné le 5 Févier 1894, par M. le Grand Chancelier, que le titulaire ci-dessus dénommé avait ~~transféré~~ repris du service au 21e régt d'artillerie son domicile à , département d , et avait demandé à y recevoir tant les arrérages qui sont dus jusqu'à ce jour que ceux à échoir ultérieurement, je soussigné, Trésorier-Payeur général du département de Belfort, certifie que, suivant les émargements de mon état permanent, le dernier payement qui lui a été fait est celui du 1e semestre de 1893*, et que j'y ai annoté à son article ladite demande de changement de résidence.

* Indiquer d'une manière positive le dernier payement effectué.

A Belfort, ce 10 février 1894.

[signature]

Nota. Renvoyer la présente autorisation au Grand Chancelier, aussitôt après l'inscription sur l'état permanent.

Vu le certificat délivré plus haut et qui constate que le titulaire n'a pas

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

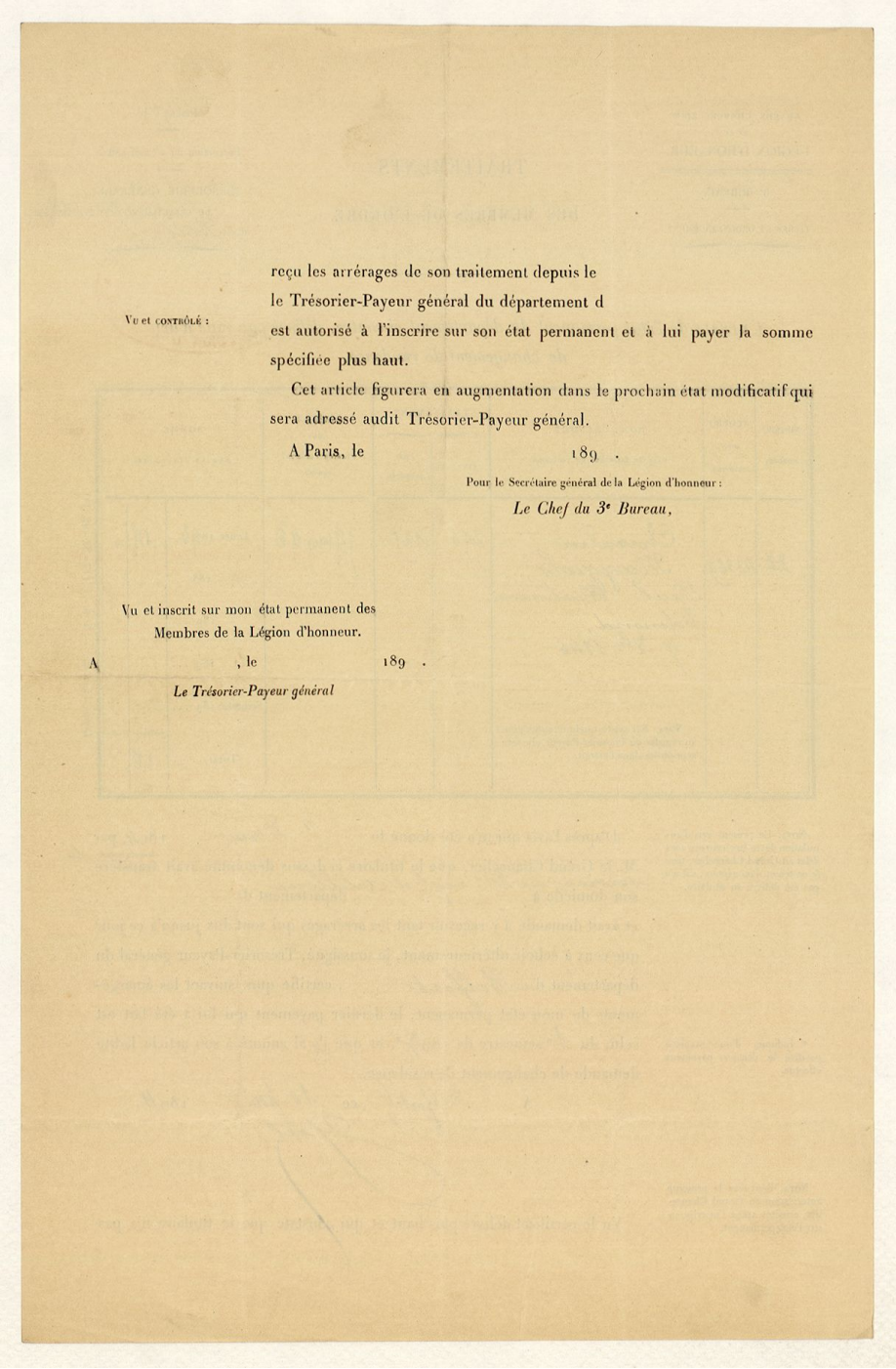

reçu les arrérages de son traitement depuis le
le Trésorier-Payeur général du département d
est autorisé à l'inscrire sur son état permanent et à lui payer la somme spécifiée plus haut.

Cet article figurera en augmentation dans le prochain état modificatif qui sera adressé audit Trésorier-Payeur général.

Vu et contrôlé :

A Paris, le 189 .

Pour le Secrétaire général de la Légion d'honneur :
Le Chef du 3e Bureau,

Vu et inscrit sur mon état permanent des Membres de la Légion d'honneur.

A , le 189 .

Le Trésorier-Payeur général

Modèle n° 7.
Circulaire du 15 juillet 1861.

CERTIFICAT DE CESSATION DE PAIEMENT

AVIS DE MUTATION

POUR LES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR OU LES DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

43369

Nous, soussignés, Membres du Conseil d'administration (1) du 8ème RÉGIMENT D'ARTILLERIE

certifions que M. (2) Maggiolo Paul Hartmann Edmond, né le 7 octobre 1846 à Pont à Mousson

jouissant d'un traitement annuel de deux cent cinquante francs, en qualité de (3) Chevalier

a cessé d'être payé par nos soins à compter du (4) premier juin mille huit cent quatre-vingt-onze

Le dernier paiement qui lui a été fait étant celui du (5) 1er Semestre il ne sera plus compris sur les états de paiement du Corps à partir de la date ci-dessus indiquée.

Nous certifions, en outre, qu'il (6) a été promu Lt Colonel à l'État-Major part. de l'art. par décret du 1er novembre 1891 et désigné pour être sous-Directeur d'artie à Belfort et que nous lui avons remis son certificat d'inscription n° 43369

Fait à Châlons s/ Me., le 17 novembre 1891.

Les Membres du Conseil d'administration,

Le Trésorier | L'Off. d'hab. | Le Major Président

~~Vu par nous,~~ ~~Intendant militaire,~~

~~Le~~ ~~18~~ .

(1) Désignation du Corps.
(2) Nom, prénoms, date et lieu de naissance, d'après l'acte de naissance.
(3) Grade dans la Légion d'honneur, ou décoré de la Médaille militaire.
(4) 1er janvier ou 1er juillet 18 .
(5) 1er ou 2e semestre 18 .

(6) Si le titulaire change de corps : « *Qu'il est passé au... en qualité de... et que nous avons adressé son certificat d'inscription à ce corps.* »
S'il est libéré ou retraité : « *Qu'il a été libéré ou retraité et qu'il a fixé sa résidence à... et que nous lui avons remis son certificat d'inscription.* » L'indication du domicile doit être rigoureusement inscrite.
S'il est détaché, l'indication du lieu de détachement, et constater la remise du certificat d'inscription.
Enfin, s'il est décédé, la date précise du décès.

Trés. n° 310. – Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie. – 8312. 8o. 8.

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

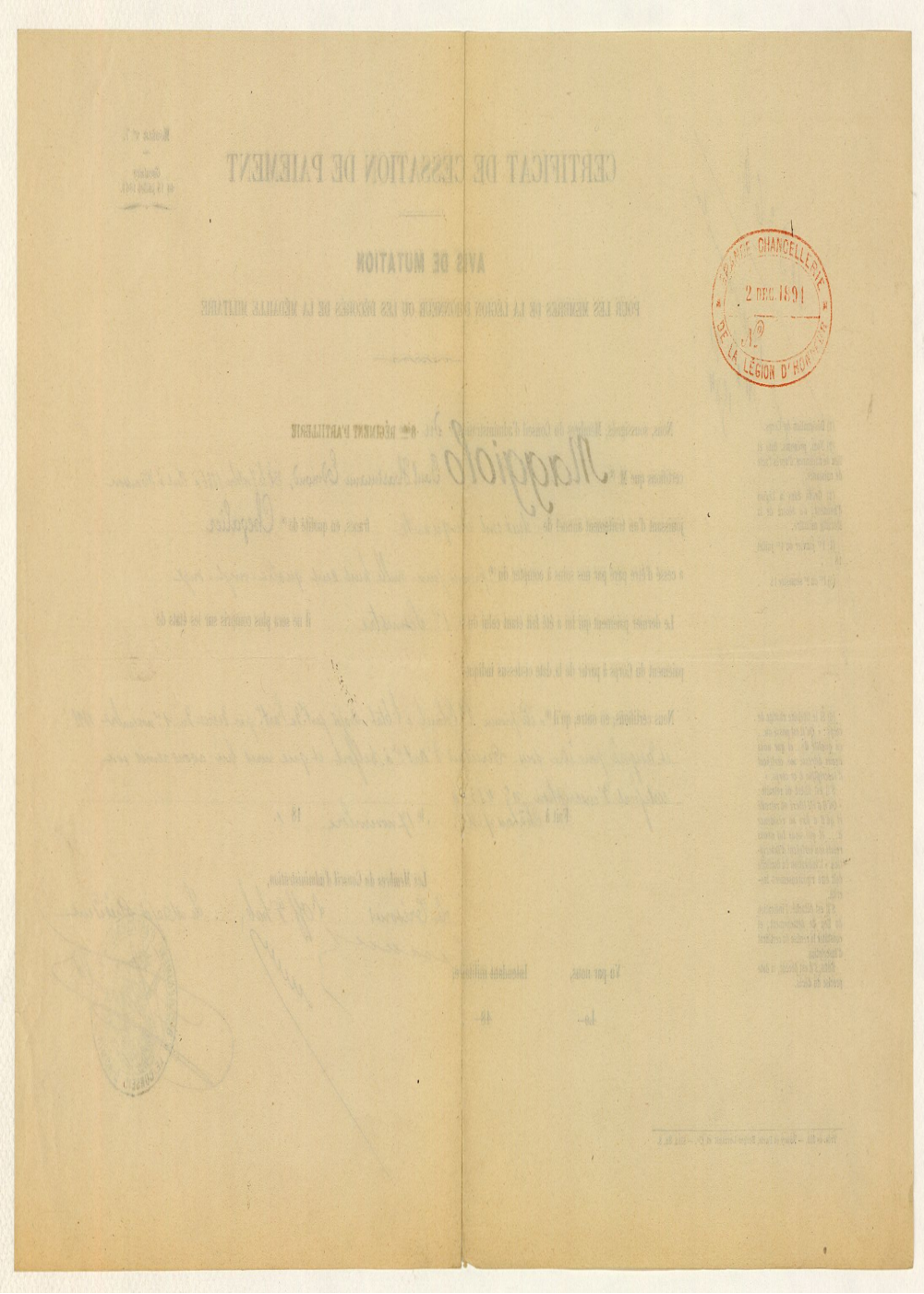

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

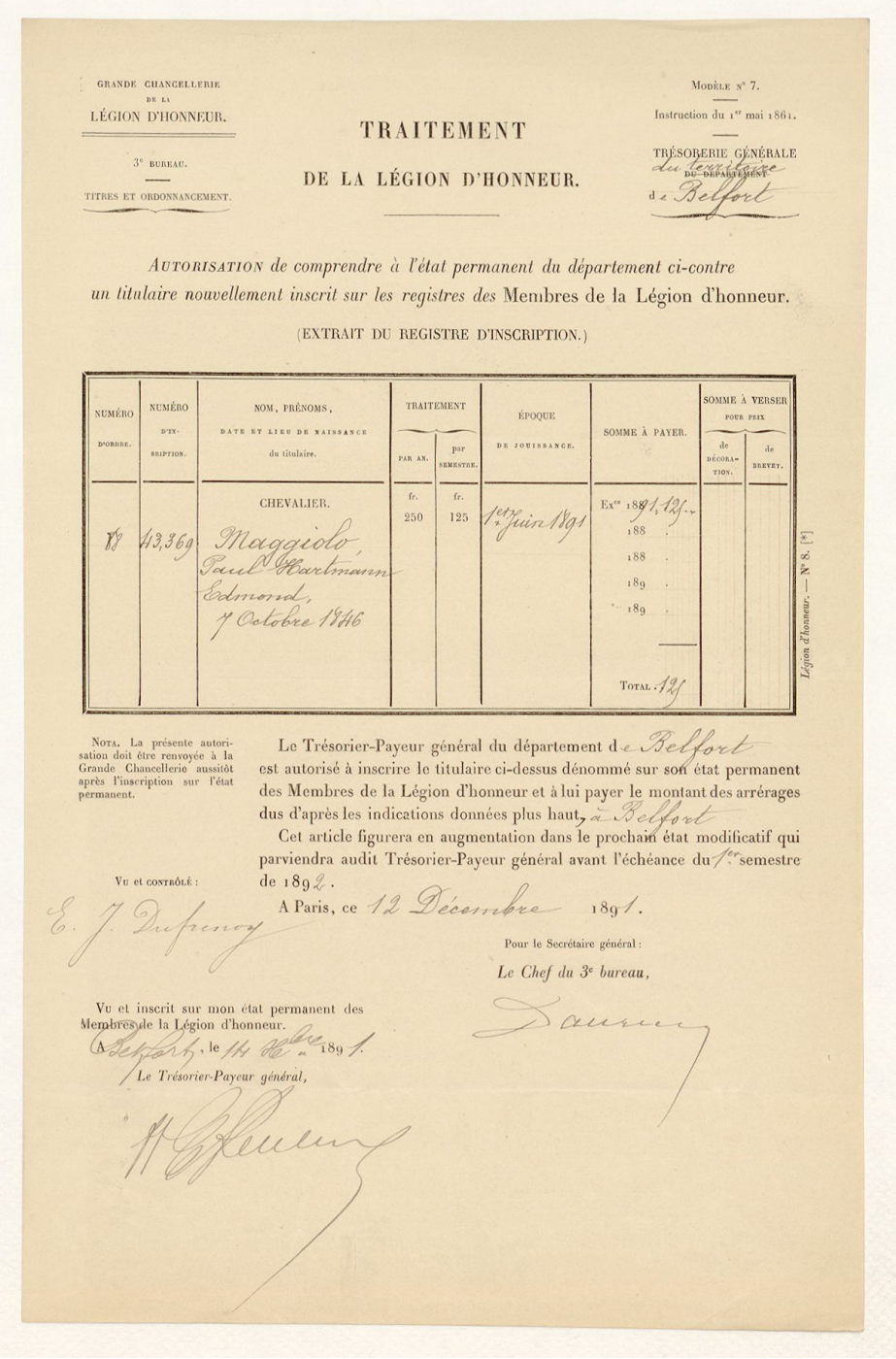

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

3e BUREAU.

TITRES ET ORDONNANCEMENT.

TRAITEMENT DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Modèle n° 7.

Instruction du 1er mai 1861.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT de Belfort

Autorisation de comprendre à l'état permanent du département ci-contre un titulaire nouvellement inscrit sur les registres des Membres de la Légion d'honneur.

(EXTRAIT DU REGISTRE D'INSCRIPTION.)

NUMÉRO D'ORDRE.	NUMÉRO D'INSCRIPTION.	NOM, PRÉNOMS, DATE ET LIEU DE NAISSANCE du titulaire.	TRAITEMENT PAR AN.	TRAITEMENT par SEMESTRE.	ÉPOQUE DE JOUISSANCE.	SOMME À PAYER.	SOMME À VERSER POUR PRIX de DÉCORATION.	SOMME À VERSER POUR PRIX de BREVET.
		CHEVALIER.	fr.	fr.				
18	43,369	Maggiolo Paul Hartmann Edmond, 7 Octobre 1846	250	125	1er Juin 1891	Exe 1891 125.- 188 . 188 . 189 . 189 . Total. 125		

Légion d'honneur. — N° 8. [*]

Nota. La présente autorisation doit être renvoyée à la Grande Chancellerie aussitôt après l'inscription sur l'état permanent.

Le Trésorier-Payeur général du département de Belfort est autorisé à inscrire le titulaire ci-dessus dénommé sur son état permanent des Membres de la Légion d'honneur et à lui payer le montant des arrérages dus d'après les indications données plus haut, à Belfort

Cet article figurera en augmentation dans le prochain état modificatif qui parviendra audit Trésorier-Payeur général avant l'échéance du 1er semestre de 1892.

A Paris, ce 12 Décembre 1891.

Vu et contrôlé :

E. J. Dufresnoy

Pour le Secrétaire général :

Le Chef du 3e bureau,

Vu et inscrit sur mon état permanent des Membres de la Légion d'honneur.

A Belfort, le 14 Déc 1891.

Le Trésorier-Payeur général,

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

N° 43359

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR
18 FEVR 1887

CERTIFICAT DE CESSATION DE PAIEMENT.

Modèle n° 7.
Circulaire du 15 juillet 1861.

AVIS DE MUTATION

POUR LES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR OU LES DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

Nous, soussignés, Membres du Conseil d'administration (1) du 23e Régiment d'Artillerie

certifions que M. (2) Maggiolo, Paul, Hartmann, Edmond, né le 7 octobre 1846 à Pont-à-Mousson (Meurthe)

jouissant d'un traitement annuel de Deux cent cinquante francs, en qualité de (3) Chevalier de la Légion d'Honneur

a cessé d'être payé par nos soins à compter du (4) Premier Décembre 1886

Le dernier paiement qui lui a été fait étant celui du (5) Deuxième terme 1886 il ne sera plus compris sur les états de paiement du Corps à partir de la date ci-dessus indiquée.

Nous certifions, en outre, qu'il (6) est passé au 26e Régiment d'Artillerie en qualité de Chef d'Escadron suivant Décision Ministérielle du 31 Janvier 1887 et que nous avons adressé son certificat d'inscription à ce corps.

Fait à Toulouse, le 15 Février 1887.

Les Membres du Conseil d'administration.

Le Major

~~Vu par nous, Intendant militaire,~~

(1) Désignation du Corps.

(2) Nom, prénoms, date et lieu de naissance, d'après l'acte de naissance.

(3) Grade dans la Légion d'honneur, *ou* décoré de la Médaille militaire.

(4) 1er janvier ou 1er juillet 187 .

(5) 1er ou 2e semestre 187 .

(6) Si le titulaire change de corps : « *Qu'il est passé au..., en qualité de... et que nous avons adressé son certificat d'inscription à ce corps.* »

S'il est libéré ou retraité : « *Qu'il a été libéré* ou *retraité et qu'il a fixé sa résidence à... et que nous lui avons remis son certificat d'inscription.* » L'indication du domicile doit être rigoureusement inscrite.

S'il est détaché, l'indication du lieu de détachement, et constater la remise du certificat d'inscription.

Enfin, s'il est décédé, la date précise du décès.

N° 2/1. — Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie. — 1873. Lh.

23e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

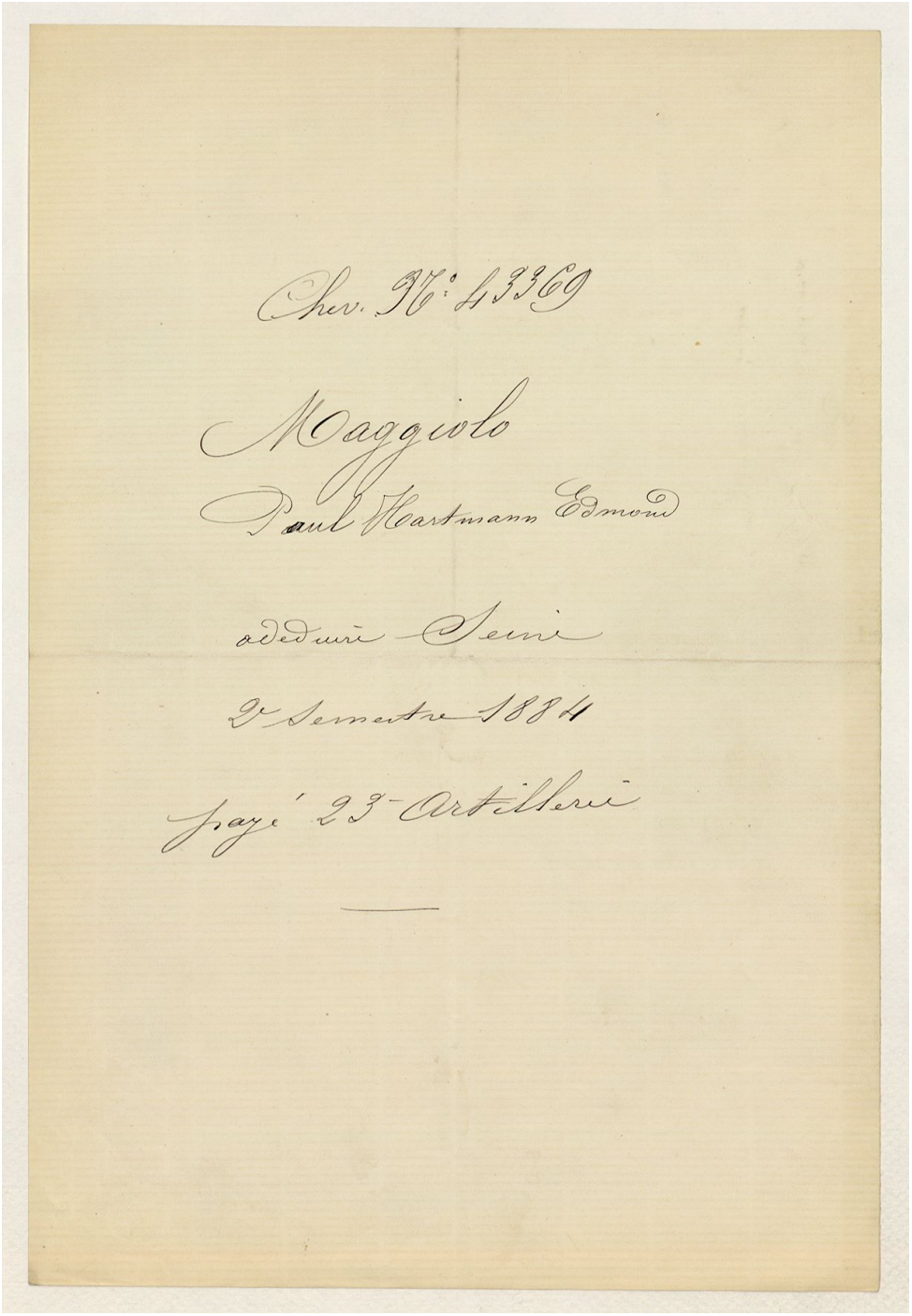

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

1er BUREAU.

MODÈLE N° 8.

Instruction du 1er mai 1861.

SERVICE DU PAYEUR CENTRAL DE LA DETTE PUBLIQUE.

TRAITEMENTS DES MEMBRES DE L'ORDRE.

43

2 FÉVRIER 1885.

EXTRAIT de l'état permanent du Payeur central de la Dette publique, délivré par suite d'avis de changement de résidence.

NUMÉRO D'ORDRE.	NUMÉRO D'INSCRIPTION.	NOM, PRÉNOMS, DATE ET LIEU DE NAISSANCE DU TITULAIRE.	TRAITEMENT PAR AN.	TRAITEMENT par SEMESTRE.	ÉCHÉANCE du DERNIER PAYEMENT acquitté.	SOMME DUE AU TITULAIRE.
3859	43369	Chevalier. Maggiolo Paul hartmann Edmond 7 8bre 1846	250	125	1er Juin 1884	Année 1884... 125 18 ... 188 ... 188 ... 188 ...
		NOTA. S'il existe quelque annotation au registre du Payeur central, elle sera reproduite dans l'extrait.		125 f		TOTAL...... 125

NOTA. Le présent avis d'annulation devra être renvoyé *sans délai* au Grand Chancelier.

D'après l'avis qui m'a été donné le 28 Janvier 1885, par M. le Grand Chancelier, que le titulaire ci-dessus dénommé avait transféré son domicile à …… 23e d'art.rie, ~~département d~~ et avait demandé à y recevoir tant les arrérages qui sont dus jusqu'à ce jour que ceux à échoir ultérieurement, je soussigné, Payeur central de la Dette publique, certifie que, suivant les émargements de mon état permanent, le dernier payement qui lui a été fait est celui du 1e semestre de 1884*, et que j'y ai annoté à son article ladite demande de changement de résidence.

* Indiquer d'une manière positive le dernier payement effectué.

Paris, ce 2 février 1885.

C. [signature]

NOTA. Renvoyer la présente autorisation au Grand Chancelier, aussitôt après l'inscription sur l'état permanent.

Nul [signature]

Vu le certificat délivré plus haut et qui constate que le titulaire n'a pas

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

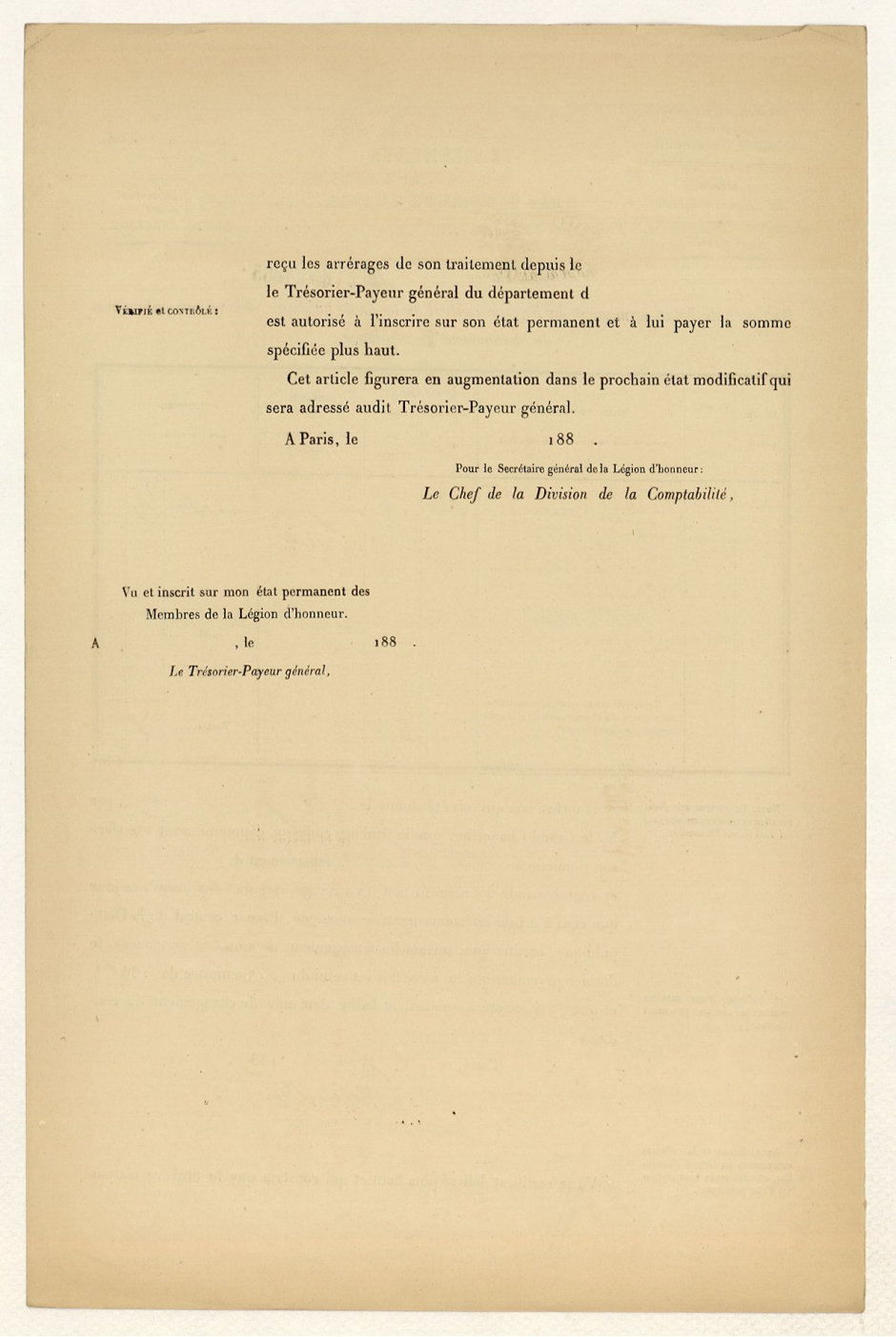

reçu les arrérages de son traitement depuis le
le Trésorier-Payeur général du département d
est autorisé à l'inscrire sur son état permanent et à lui payer la somme spécifiée plus haut.

Cet article figurera en augmentation dans le prochain état modificatif qui sera adressé audit Trésorier-Payeur général.

A Paris, le 188 .

Pour le Secrétaire général de la Légion d'honneur :
Le Chef de la Division de la Comptabilité,

Vérifié et contrôlé :

Vu et inscrit sur mon état permanent des Membres de la Légion d'honneur.

A , le 188 .

Le Trésorier-Payeur général,

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

DIVISION
DES FONDS
ET
DE LA COMPTABILITÉ.

1er BUREAU.

(1) Sous-intendant ou Commissaire de marine.

(2) Les nom, prénoms et autres renseignements écrits lisiblement et littéralement copiés sur l'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu.

(3) Si le titulaire est né en pays étranger, le certificateur devra faire connaître comment la qualité de citoyen français a été acquise, ou s'il y a instance pour obtenir cette qualité. Ces renseignements seront portés au *Nota* placé au bas du présent certificat.

S'il y a des différences entre l'état civil du comparant et les mentions portées dans le décret de nomination, le certificateur donnera des explications sur ces différences, qui se trouveront ainsi rectifiées par le présent.

CERTIFICAT D'ACTIVITÉ DE SERVICE

pour servir à la constatation du droit au traitement, en conformité de l'article 33 du décret organique de la Légion d'honneur du 16 mars 1852, et à l'immatriculation sur les registres d'inscription des titulaires de traitement.

Je soussigné (1) Bonnamy Sous-Intendt. mre de 1re classe certifie que M. (2) Maggiolo, Paul Hartmann Edmond, Capitaine en 1r d'artillerie, né le 7 Octobre 1846 à (3) Pont-à-Mousson, département de Meurthe et Moselle ainsi qu'il résulte de son immatriculation sur les rôles , *en conformité de son acte de naissance*, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 29 Décembre 1881, pour prendre rang du dit jour ; qu'à cette dernière date, il était présent à Paris en qualité de Capitaine en 1r d'artie aide de Camp de Mr le Gal Tricoche, Directeur de la 3e Direction au Ministère de la Guerre.

Fait à Paris, le 6 mars 1882

Bonnamy

INTENDANCE MILITAIRE C. M. E. BONNAMY

Paiement Seine Juin 31 mars 1882 (3275)

NOTA :

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

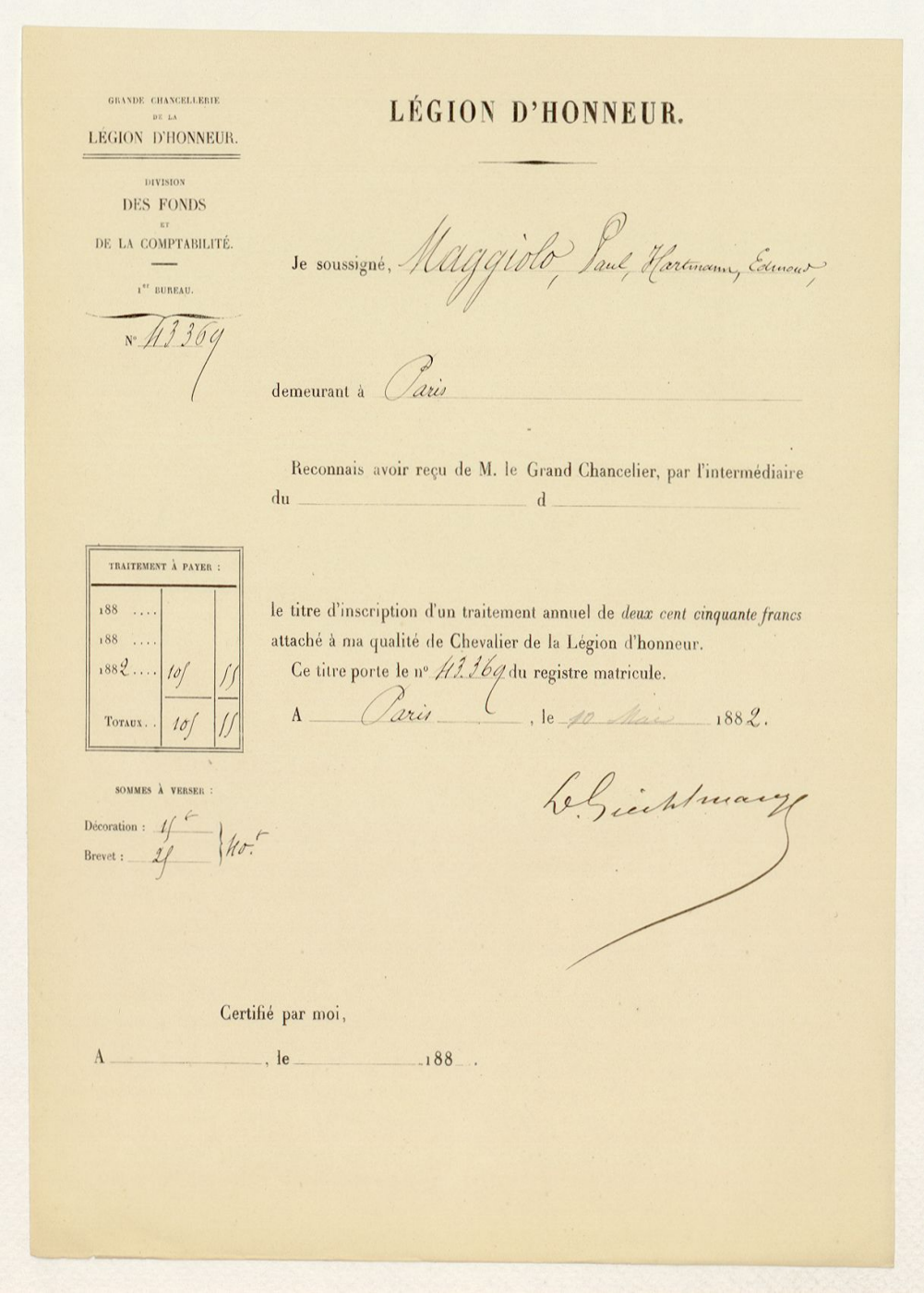

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

DIVISION
DES FONDS
ET
DE LA COMPTABILITÉ.

1er BUREAU.

N° 43369

LÉGION D'HONNEUR.

Je soussigné, Maggiolo, Paul, Hartmann, Edmond,

demeurant à Paris

Reconnais avoir reçu de M. le Grand Chancelier, par l'intermédiaire du _____ d _____

TRAITEMENT À PAYER :		
188		
188		
1882....	10f	11
Totaux..	10f	11

le titre d'inscription d'un traitement annuel de *deux cent cinquante francs* attaché à ma qualité de Chevalier de la Légion d'honneur.

Ce titre porte le n° 43369 du registre matricule.

A Paris, le 10 Mai 1882.

SOMMES À VERSER :

Décoration : 1f c
Brevet : 2f
} 10f

Certifié par moi,

A _____, le _____ 188 .

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

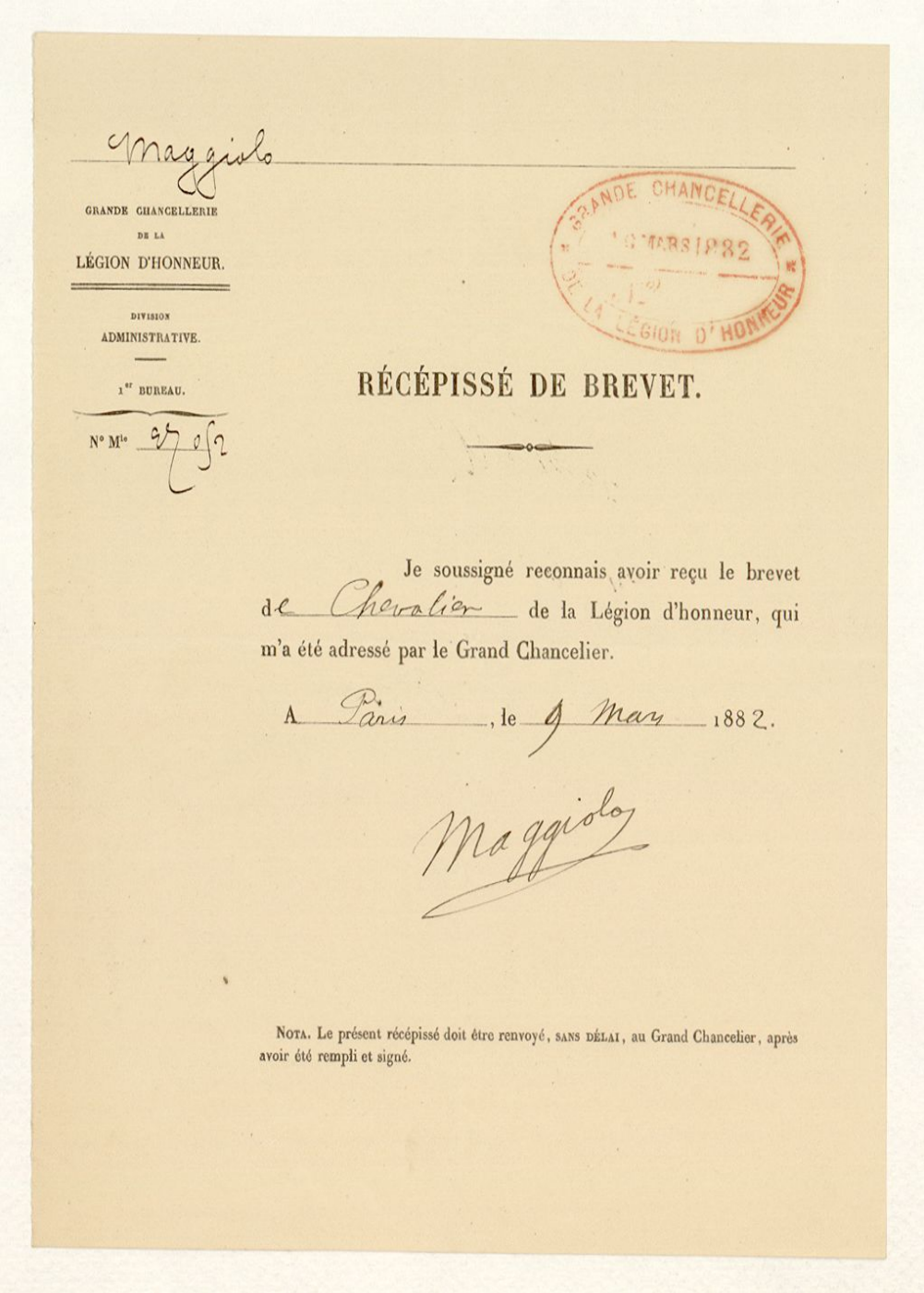

Maggiolo

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

DIVISION
ADMINISTRATIVE.

1er BUREAU.

N° Mle 27052

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR
9 MARS 1882

RÉCÉPISSÉ DE BREVET.

Je soussigné reconnais avoir reçu le brevet de Chevalier de la Légion d'honneur, qui m'a été adressé par le Grand Chancelier.

A Paris, le 9 Mars 1882.

Maggiolo

NOTA. Le présent récépissé doit être renvoyé, SANS DÉLAI, au Grand Chancelier, après avoir été rempli et signé.

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

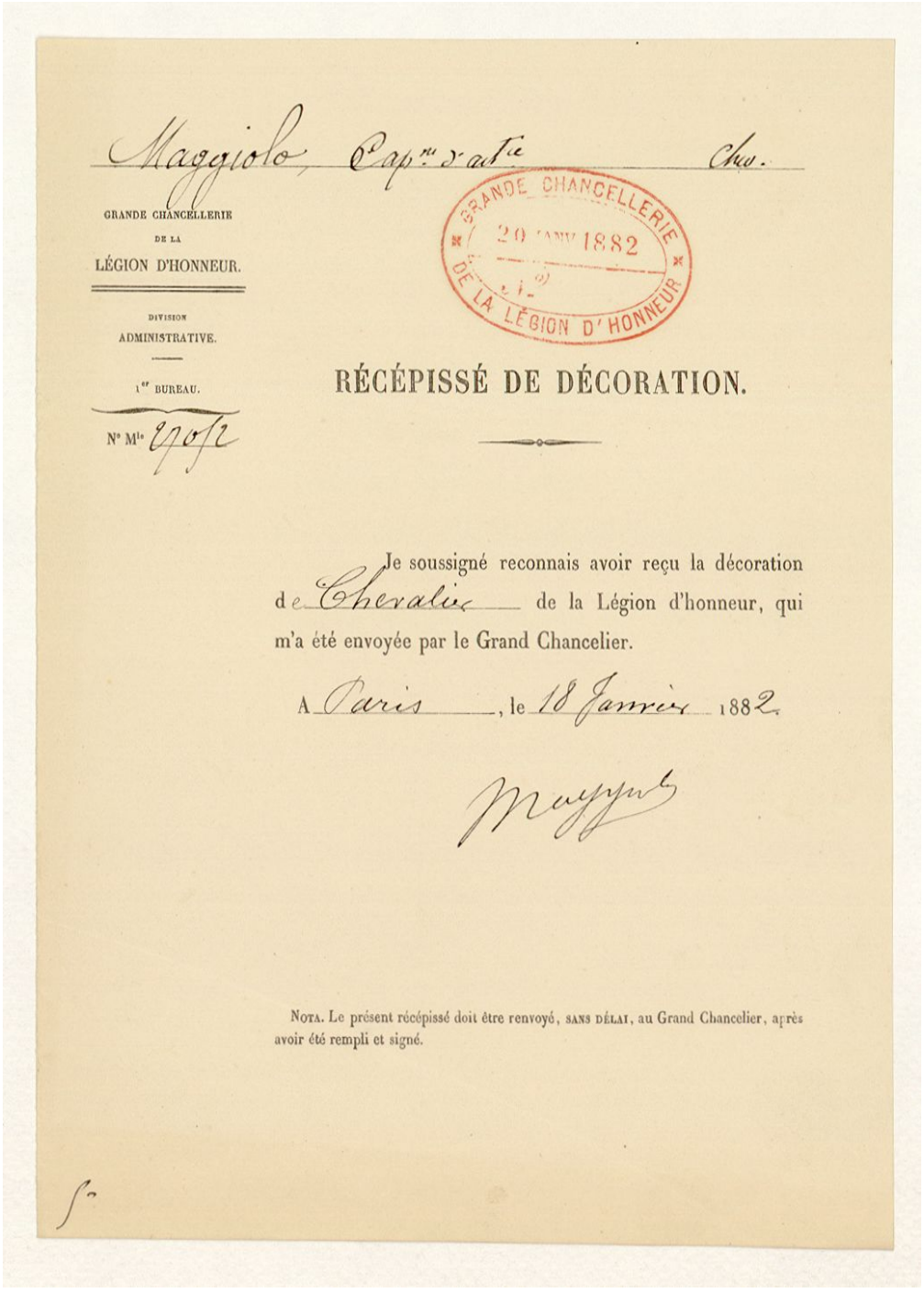

Maggiolo, Cap.ne d'artie Chev.

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

DIVISION
ADMINISTRATIVE.

1er BUREAU.

N° Mle 2705

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR
20 JANV 1882

RÉCÉPISSÉ DE DÉCORATION.

Je soussigné reconnais avoir reçu la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur, qui m'a été envoyée par le Grand Chancelier.

A Paris, le 18 Janvier 1882.

Maggiolo

NOTA. Le présent récépissé doit être renvoyé, SANS DÉLAI, au Grand Chancelier, après avoir été rempli et signé.

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

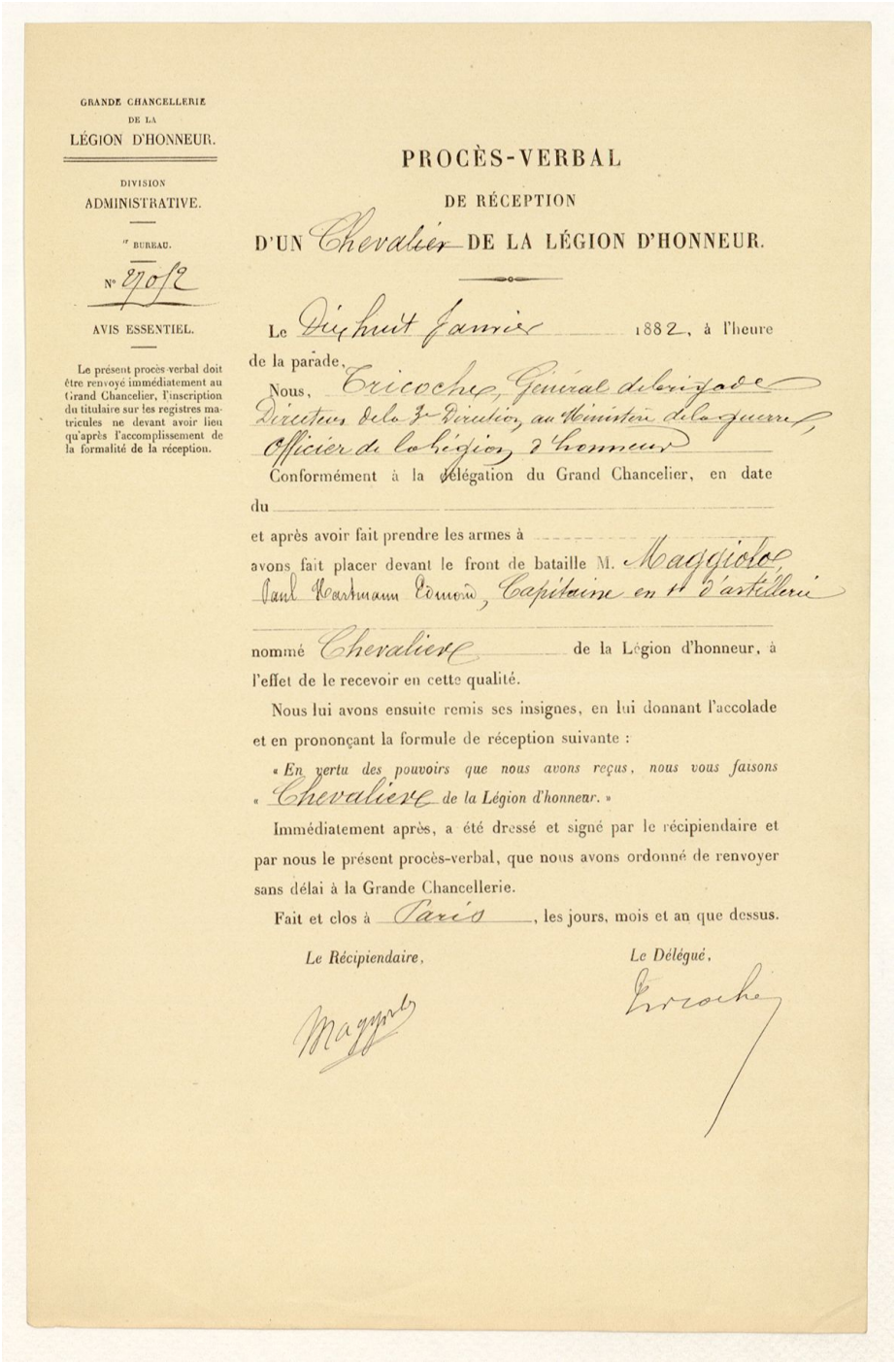

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

DIVISION
ADMINISTRATIVE.

1er BUREAU.

N° 2705 2

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement au Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN Chevalier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Dix huit Janvier 1882, à l'heure de la parade,

Nous, Tricoche, Général de brigade Directeur de la 2e Direction au Ministère de la guerre, Officier de la légion d'honneur

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du

et après avoir fait prendre les armes à

avons fait placer devant le front de bataille M. Maggiolo Paul Hartmann Edmond, Capitaine en 1er d'artillerie

nommé Chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante :

« *En vertu des pouvoirs que nous avons reçus, nous vous faisons* « Chevalier *de la Légion d'honneur.* »

Immédiatement après, a été dressé et signé par le récipiendaire et par nous le présent procès-verbal, que nous avons ordonné de renvoyer sans délai à la Grande Chancellerie.

Fait et clos à Paris, les jours, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, Maggiolo

Le Délégué, Tricoche

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

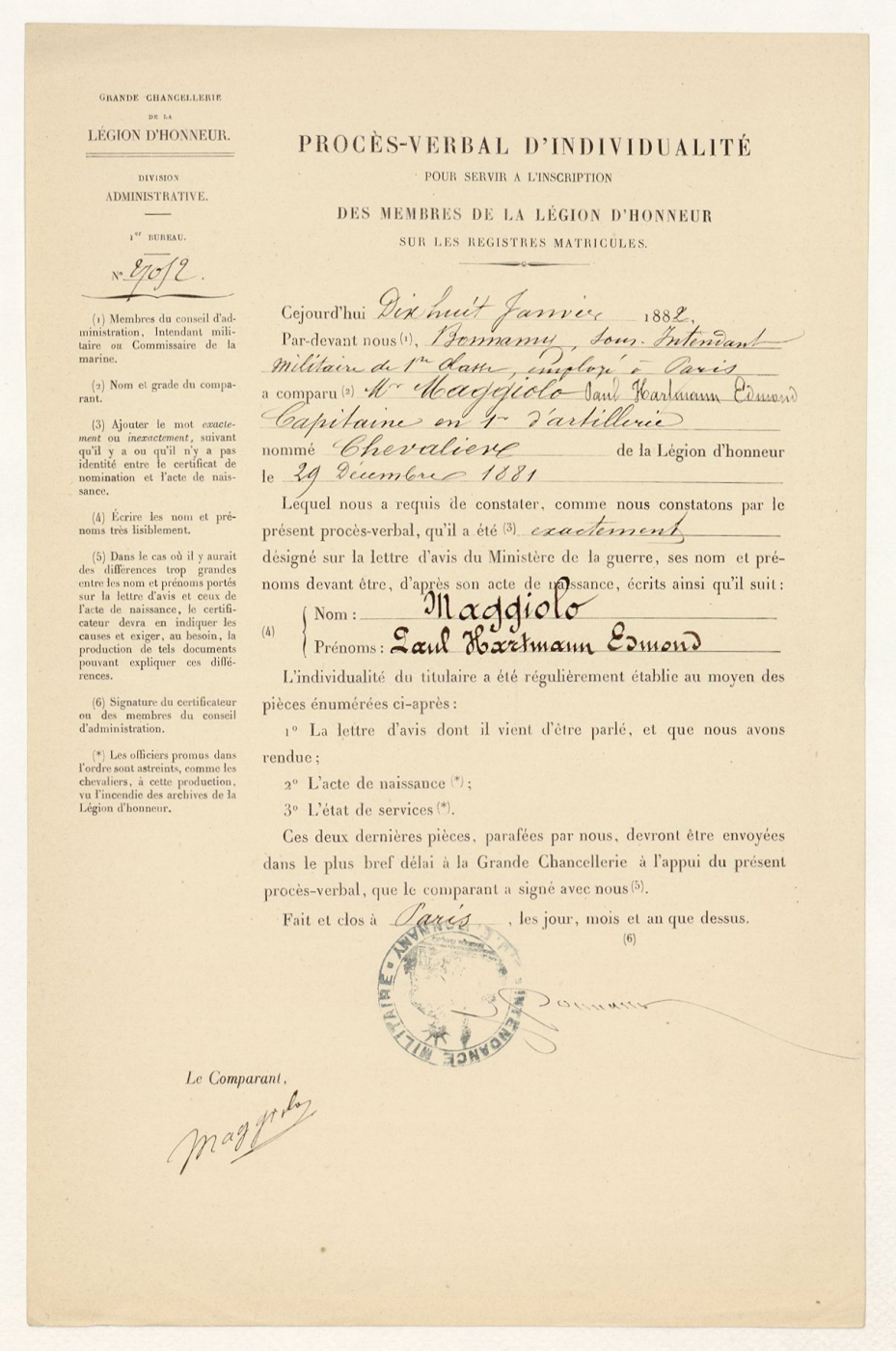

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

DIVISION
ADMINISTRATIVE.

1er BUREAU.

N° 8052.

(1) Membres du conseil d'administration, Intendant militaire ou Commissaire de la marine.

(2) Nom et grade du comparant.

(3) Ajouter le mot *exactement* ou *inexactement*, suivant qu'il y a ou qu'il n'y a pas identité entre le certificat de nomination et l'acte de naissance.

(4) Écrire les nom et prénoms très lisiblement.

(5) Dans le cas où il y aurait des différences trop grandes entre les nom et prénoms portés sur la lettre d'avis et ceux de l'acte de naissance, le certificateur devra en indiquer les causes et exiger, au besoin, la production de tels documents pouvant expliquer ces différences.

(6) Signature du certificateur ou des membres du conseil d'administration.

(*) Les officiers promus dans l'ordre sont astreints, comme les chevaliers, à cette production, vu l'incendie des archives de la Légion d'honneur.

PROCÈS-VERBAL D'INDIVIDUALITÉ

POUR SERVIR A L'INSCRIPTION

DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

SUR LES REGISTRES MATRICULES.

Cejourd'hui Dix huit Janvier 1882,
Par-devant nous (1), Bonnamy Sous-Intendant militaire de 1re classe, employé à Paris
a comparu (2) M. Maggiolo Paul Hartmann Edmond
Capitaine en 1er d'artillerie
nommé Chevalier de la Légion d'honneur
le 29 Décembre 1881

Lequel nous a requis de constater, comme nous constatons par le présent procès-verbal, qu'il a été (3) exactement désigné sur la lettre d'avis du Ministère de la guerre, ses nom et prénoms devant être, d'après son acte de naissance, écrits ainsi qu'il suit :

(4) Nom : Maggiolo
Prénoms : Paul Hartmann Edmond

L'individualité du titulaire a été régulièrement établie au moyen des pièces énumérées ci-après :

1° La lettre d'avis dont il vient d'être parlé, et que nous avons rendue ;

2° L'acte de naissance (*) ;

3° L'état de services (*).

Ces deux dernières pièces, parafées par nous, devront être envoyées dans le plus bref délai à la Grande Chancellerie à l'appui du présent procès-verbal, que le comparant a signé avec nous (5).

Fait et clos à Paris, les jour, mois et an que dessus.

(6)

Le Comparant,

Maggiolo

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

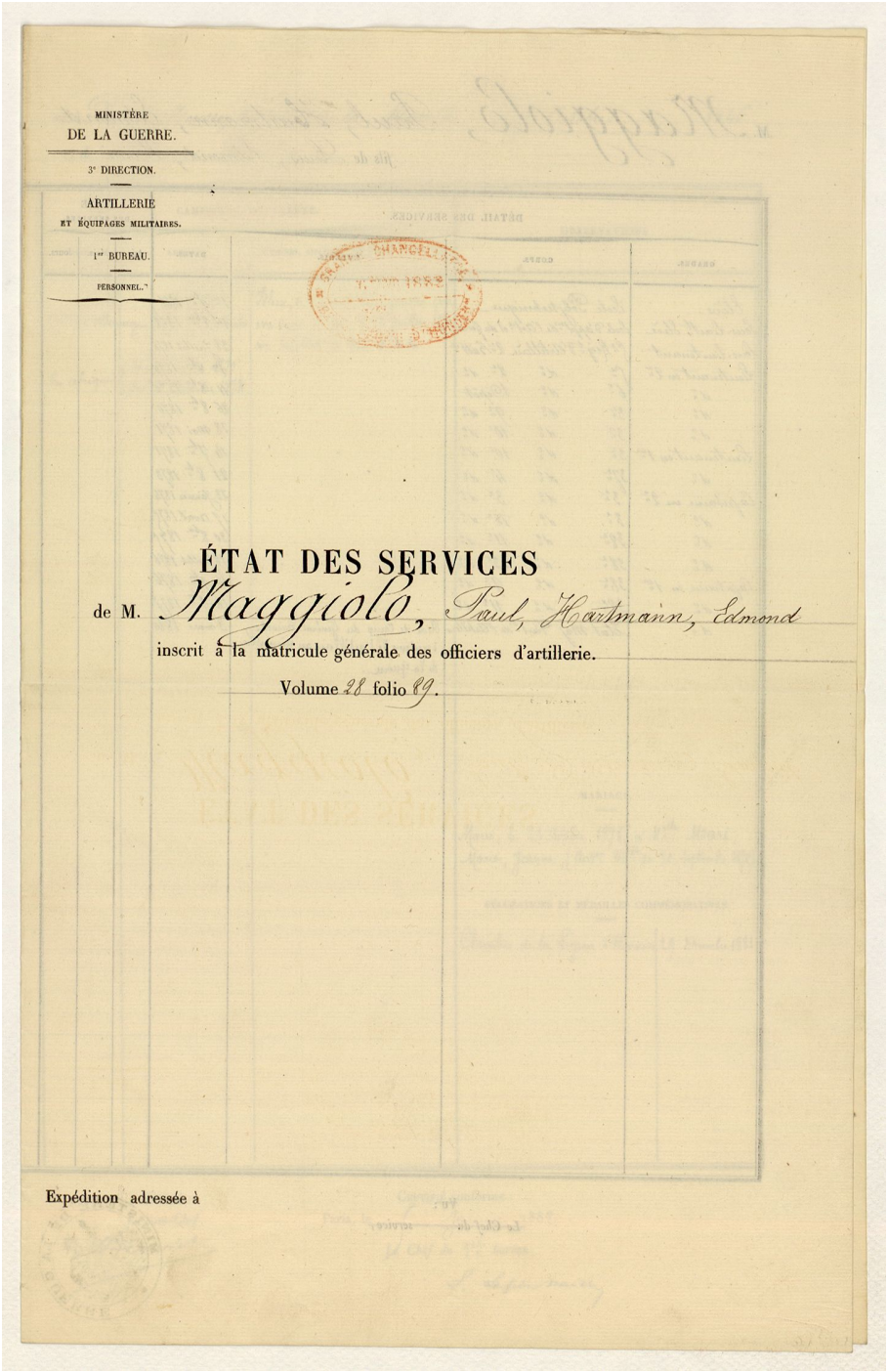

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

3e DIRECTION.

ARTILLERIE
ET ÉQUIPAGES MILITAIRES.

1er BUREAU.

PERSONNEL.

ÉTAT DES SERVICES

de M. Maggiolo, Paul, Hartmann, Edmond

inscrit à la matricule générale des officiers d'artillerie.

Volume 28 folio 89.

Expédition adressée à

M. Maggiolo, Paul, Hartmann, Edmond né à Pont-à-Mousson département de la Meurthe le 7 Octobre 1846.
fils de Louis, Edmond, Henri et de Clémence Léveling

DÉTAIL DES SERVICES.

GRADES.	CORPS.	EMPLOIS.	DATES.	DURÉE DES SERVICES. Ans.	Mois.	Jours.
Elève	Ecole Polytechnique		1er 9bre 1866			
Sous-Lieutt. Elève	Ecole d'appl.on de l'Artie et du Génie		1er 8bre 1868			
Sous-Lieutenant	5e Régt d'Artillerie 2e Battie		28 Juillet 1870			
Lieutenant en 2e	5e d° 2e d°		1er 8bre 1870			
d°	6e d° Dépôt		11 8bre 1870			
d°	3e d° 9e d°		26 8bre 1870			
d°	3e d° 10e d°		28 Mai 1871			
Lieutenant en 1er	3e d° 10e d°		14 7bre 1871			
d°	37e d° 4e d°		21 8bre 1873			
Capitaine en 2e	3e d° 3e d°		23 Janvier 1874			
d°	3e d° 12e d°		17 avril 1875			
d°	38e d° 11e d°		30 8bre 1875			
d°	38e d° 13e d°		18 Juillet 1876			
Capitaine en 1er	38e d° 9e d°		10 9bre 1876			
d°	38e d° 11e d°		18 9bre 1877			
d°	Etat Maj. Partr de l'Artillerie	Aide de Camp du Général Tricoche, directeur de l'artillerie au ministère de la Guerre.	3 mars 1880			

CAMPAGNES DE GUERRE.

ANNÉES.	ARMÉES.	BLESSURES, CITATIONS, BATAILLES, SIÈGES, ETC.
1870 Contre l'allemagne	Du 5 Août Au 27 Septembre	Blessé, à l'avant-bras gauche par un coup de feu, le 12 Juillet 1871, au combat de Dra-el-Arba.
En afrique	Du 31 Octobre 1870 Au 20 Novembre 1873	

OBSERVATIONS.

MARIAGE.

Marié, le 23 Octobre 1878, à Mlle Mari, Marie, Jeanne ; (Auton Mlle du 30 Septembre 1878)

DÉCORATIONS ET MÉDAILLES COMMÉMORATIVES.

Chevalier de la Légion d'Honneur	29 Décembre 1881

~~Vu :~~
~~Le Chef du service,~~

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Vérifié :
Le Sous-Chef,
[signature]

Certifié conforme :
Paris, le 5 Janvier 1882.
Le Chef du 1er bureau,
L. Lefebvre [signature]

MAGGIOLO Paul Hartmann Edmond **N° de la notice** : L1685012

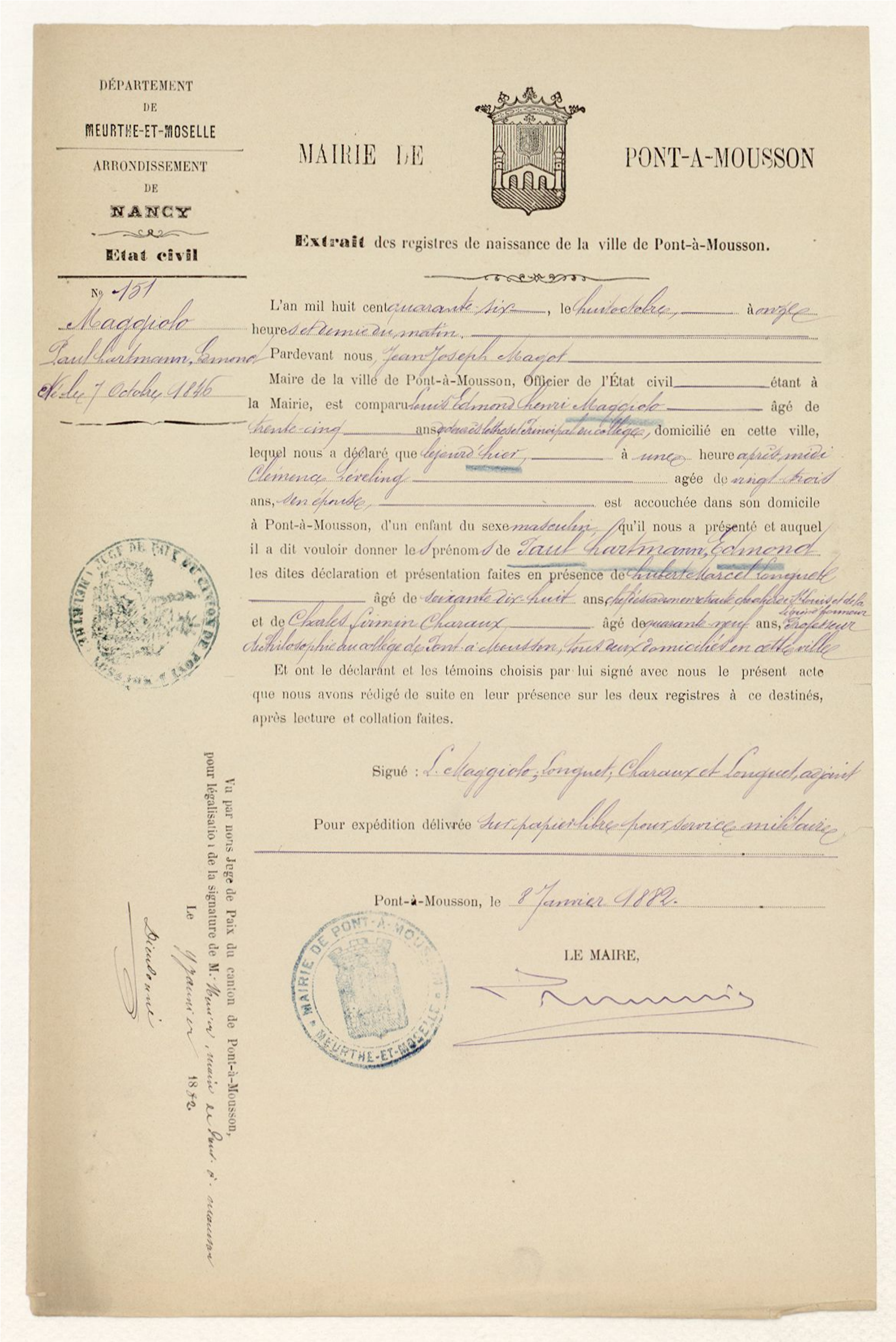

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

ARRONDISSEMENT DE NANCY

Etat civil

N° 151

Maggiolo Paul hartmann, Edmond

Né le 7 Octobre 1846

MAIRIE DE PONT-A-MOUSSON

Extrait des registres de naissance de la ville de Pont-à-Mousson.

L'an mil huit cent quarante-six, le huit octobre, à onze heure et demie du matin, Pardevant nous Jean Joseph Magot Maire de la ville de Pont-à-Mousson, Officier de l'État civil étant à la Mairie, est comparu Louis Edmond Henri Maggiolo âgé de trente-cinq ans, docteur ès lettres et Principal du collège, domicilié en cette ville, lequel nous a déclaré que le jour d'hier, à une heure après midi Clémence Leveling âgée de vingt-trois ans, son épouse, est accouchée dans son domicile à Pont-à-Mousson, d'un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a dit vouloir donner les prénoms de Paul hartmann, Edmond les dites déclaration et présentation faites en présence de Hubert Marcel Longuet âgé de soixante dix-huit ans, chef d'escadron en retraite, chevalier de St Louis et de la Légion d'honneur et de Charles Firmin Charaux âgé de quarante-neuf ans, Professeur de Philosophie au collège de Pont-à-Mousson, tous deux domiciliés en cette ville.

Et ont le déclarant et les témoins choisis par lui signé avec nous le présent acte que nous avons rédigé de suite en leur présence sur les deux registres à ce destinés, après lecture et collation faites.

Signé : L. Maggiolo, Longuet, Charaux et Longuet, adjoint

Pour expédition délivrée sur papier libre pour service militaire

Pont-à-Mousson, le 8 Janvier 1882.

LE MAIRE,

Vu par nous Juge de Paix du canton de Pont-à-Mousson, pour légalisation de la signature de M. [illegible], maire de Pont-à-Mousson

Le 9 Janvier 1882